

Bibliothèque nationale de France

Appel à chercheurs 2011-2012

Chercheurs invités et associés

Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie

Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître

Bourse de recherche Prix de la BnF

Date limite de dépôt de dossier de candidature
le 30 mars 2011

Pour toutes informations complémentaires
et sujets proposés

www.bnf.fr ou [appelacheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelacheurs@bnf.fr)

{ BnF

Bibliothèque nationale de France

Appel à chercheurs et bourses

Quai François Mauriac

75706 Paris Cedex 13

2011

Sommaire

APPEL A CHERCHEURS 2011-2012	1
<i>Sommaire</i>	2
<i>Chercher à la BnF, chercher avec la BnF</i>	4
Domaines de recherche	4
Chercheurs associés, chercheurs invités	4
1. HISTOIRE ET ANALYSE DES DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE	6
Archéologie	6
1. Sources sur l'archéologie à la Bibliothèque nationale de France	6
Audiovisuel	6
2. Le fonds CESTA ou les débuts de l'informatique pédagogique NOUVEAU	6
3. Les débuts de l'édition vidéoludique française NOUVEAU	7
Droit, économie	7
4. Fonds Lezay-Marnésia : les archives d'une grande famille franc-comtoise.....	7
5. Le Cac 40 de 1850 à nos jours	7
Histoire, religion, sciences sociales	8
6. Les procès de canonisation XVI ^e - XVII ^e siècle	8
7. Archives de l'Internet en sciences sociales.....	8
8. Archives de la famille Bégon - Loppin de Gémeaux	9
<i>Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître</i>	9
Iconographie, histoire de l'art, architecture	9
9. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.....	9
10. Archives des architectes de l'Opéra.....	10
11. Les magazines de <i>comics</i> édités en France, à partir du don Marvel.....	10
<i>Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie</i>	10
Jeunesse	11
12. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse dans les fonds de la BnF.....	11
13. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920	11
14. Les artistes et le livre pour enfant au XX ^e siècle : entre bibliophilie, intervention artistique et création.....	11
15. Livres pour enfants entre 1939 et 1945	11
Langues, littérature	12
16. Écritures hypertextuelles NOUVEAU	12
17. Aux origines de la linguistique	12
18. Apprendre la langue espagnole en France du XVI ^e au XIX ^e siècle NOUVEAU	12
19. Fonds Romain Rolland	13
<i>Bourse de recherche « Prix de la BnF »</i>	13
Musique et spectacle	13
20. Théâtre et éducation.....	13
21. La maison de confection de costumes Jules Muelle.....	14
22. Les musiques de film.....	14
23. Les conférences de Louis Juvet	14
24. La représentation des arts acrobatiques.....	15
Numismatique, art de la médaille	15
25. La Renaissance dans la médaille	15
26. <i>Roma triumphans</i> . Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture NOUVEAU	15
27. « Schaumünzen » : la Renaissance allemande en médailles NOUVEAU	16
28. « Menues chosettes » : médailles pieuses de la collection Maxe-Werly NOUVEAU	16
Presse	16
29. La presse de langue française publiée en Indochine durant la période coloniale	16
Sciences	17
30. Mouvements de culture scientifique en France NOUVEAU	17
2. SCIENCES DU LIVRE ET DES BIBLIOTHEQUES	17

<i>Histoire du livre et de l'édition</i>	17
31. Contribution à <i>l'Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle</i> NOUVEAU	17
32. Base bibliographique des livres illustrés français du XVII ^e siècle.....	18
33. Catalogue des éditions sous permission tacite : 1750-1789.....	18
<i>Histoire des bibliothèques</i>	18
34. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques NOUVEAU	18
<i>Histoire des bibliothèques (histoire institutionnelle de la Bibliothèque nationale de France)</i>	19
35. Les catalogues imprimés de la Bibliothèque du roi au XVIII ^e siècle.....	19
36. Histoire du Cabinet des médailles. Désiré Raoul-Rochette (1790-1854).....	19
37. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale.....	19
38. Les expositions de la Bibliothèque nationale depuis 1920.....	20
39. La Joie par les livres : 1963-2007.....	20
40. La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000 NOUVEAU	20
<i>Histoire des bibliothèques (histoire des collections de la Bibliothèque nationale de France)</i>	21
41. Inventaire des ressources sur le roman populaire.....	21
42. La Bibliothèque nationale et les sciences au XIX ^e siècle.....	21
43. Les collections francophones de la Bibliothèque nationale de France.....	22
44. Les fonds en occitan de la Bibliothèque nationale de France.....	22
45. La réception de Linné en France (XVIII ^e - XIX ^e siècles) à travers les collections de la BnF NOUVEAU	22
<i>Liste complémentaire de contacts</i>	24
<i>Fiche de candidature – Appel à chercheurs 2011-2012</i>	25
BOURSE DE RECHERCHE SUR LA PHOTOGRAPHIE 2011-2012	26
<i>Champagne Louis Roederer s'associe à la BnF pour promouvoir la recherche dans le domaine de la photographie</i>	27
<i>Fiche de candidature pour la Bourse de recherche sur la photographie 2011-2012</i>	30
BOURSE DE RECHERCHE SUR L'ART DE L'ÊTRE ET DU PARAÎTRE 2011-2012	31
<i>La Fondation d'entreprise L'Oréal s'associe à la BnF pour encourager la recherche en sciences humaines</i>	32
<i>Fiche de candidature pour la Bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître 2011-2012</i>	35
BOURSE DE RECHERCHE PRIX DE LA BNF 2011-2012	36
<i>La Bourse de recherche « Prix de la BnF »</i> NOUVEAU	37
<i>Fiche de candidature pour la Bourse de recherche « Prix de la BnF » 2011-2012</i>	39

Chercher à la BnF, chercher avec la BnF

La Bibliothèque nationale de France, pour resserrer ses liens avec le monde de la recherche, lance chaque année un appel à chercheurs national. Ainsi est offert un accueil privilégié, assorti de divers avantages, à des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections et les moyens de les valoriser, en lien avec des thèses ou masters recherche. Le partenariat entre le chercheur et la BnF donne lieu à un contrat qui stipule droits et obligations du **chercheur associé**. Parmi les chercheurs retenus, deux peuvent bénéficier pendant un an d'un soutien financier, avec le statut de **chercheur invité**. La sélection des candidats ainsi que l'évaluation des résultats de chaque projet de recherche sont effectuées en collaboration avec le Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Domaines de recherche

Les collections de la Bibliothèque nationale de France, dont la vocation est traditionnellement universelle, et l'encyclopédisme renforcé, peuvent intéresser l'ensemble de la communauté des chercheurs. Chacun des domaines de la recherche universitaire peut ainsi trouver une application à partir de fonds peu explorés ou encore inédits de l'établissement (acquisitions récentes, dons, fonds non classés) ou porter sur les moyens de mettre en valeur les collections. Non exclusive, la liste de sujets présente des suggestions de recherche qui intéressent particulièrement la Bibliothèque et pourront servir de points de départ à des masters ou à des thèses.

Chercheurs, proposez à la Bibliothèque nationale de France des recherches dans votre discipline, en lien avec ses collections peu connues ou peu exploitées et votre sujet de thèse ou master recherche. Vous bénéficierez d'un accueil privilégié et d'un accès facilité aux collections relatives à votre champ de recherche. Vos travaux pourront être utiles au monde de la recherche et valoriser des fonds importants.

Professeurs et directeurs de recherche de l'enseignement supérieur, n'hésitez pas à proposer des axes de recherche à explorer à la Bibliothèque nationale de France.

Chercheurs associés, chercheurs invités

Les statuts proposés aux candidats sont au nombre de deux :

- **Le chercheur associé (1 an, renouvelable 2 fois)**

- Il peut résider en Île-de-France ou en région.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique, d'éventuels frais de missions de recherche.
- Le sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre universitaire, en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'enseignement supérieur.
- Les résultats des travaux du chercheur associé peuvent être présentés pour publication au comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, ou bénéficier d'un soutien de co-édition.
- L'évaluation des travaux du chercheur a lieu deux fois par an ; le bilan des recherches est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.
- Le bénéfice du statut de chercheur associé de la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le président de la Bibliothèque, le chercheur associé et son directeur de recherche dans l'enseignement supérieur.

Dans la limite de 8 contrats par an.

- **Le chercheur invité Pasteur Vallery-Radot (1 an, non renouvelable)**

- Il bénéficie des mêmes avantages que le chercheur associé.
- Il perçoit une allocation ou une aide au logement. **Attention** : le soutien financier, d'un montant de 10 000 euros, sera versé au cours de l'année 2012, en deux fois.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité de la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un avenant au contrat précédemment signé de chercheur associé.
- L'attribution d'un soutien financier ne peut avoir lieu qu'une fois dans le cadre du contrat de chercheur invité.

Dans la limite de 2 contrats par an.

Critères d'attribution d'un soutien financier aux chercheurs invités

Les chercheurs invités sont sélectionnés parmi les chercheurs associés de la Bibliothèque nationale de France.

L'âge du candidat, dont la limite est fixée à 30 ans, l'année du dépôt de la candidature, est un critère déterminant.

Par ailleurs, il est tenu compte, pour l'attribution d'un soutien financier, de la qualité de la recherche entreprise par le chercheur, de son rang lors de la sélection des candidatures, d'un éventuel rattachement universitaire en région, ainsi que du bilan des travaux entrepris et de l'avancement de la recherche, lorsque le chercheur est associé à la Bibliothèque pour une deuxième ou troisième année.

Le président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution des soutiens financiers après instruction des dossiers et avis du Conseil scientifique.

Participer à l'appel à chercheurs

L'appel à chercheurs s'adresse à tous les étudiants français ou étrangers des universités, grandes écoles, établissements scientifiques, situés en France, poursuivant une recherche de niveau master recherche ou doctorat. Les demandes correspondant à une recherche en thèse sont traitées prioritairement. Les sujets d'une portée trop générale et les dossiers incomplets ne sont pas retenus. Contact : appelchercheurs (at) bnf (point) fr.

> Pour répondre à l'appel, la candidature peut être transmise : par voie postale ou par voie électronique

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne sont pas examinés.

1. Candidature par courrier postal ¹ (procédure recommandée)

- * Fiche de candidature complétée.
- * Curriculum vitae du candidat
- Bibliographie éventuelle des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- * Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur (attestation ou photocopie de carte d'étudiant)
- * Nom du directeur de recherche pour les travaux en cours (thèse, master recherche)
- * Nom du directeur de recherche acceptant de diriger le sujet proposé par le candidat à la Bibliothèque nationale de France (hors personnel de la BnF)
- Lettres de recommandation
- * Présentation du sujet de recherche proposé par le candidat en réponse à l'appel à chercheurs et problématique (4 pages A4 maximum)

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Chercheurs invités et associés
75706 Paris cedex 13

Date limite : 30 mars 2011 (cachet de la poste faisant foi)

2. Candidature par courrier électronique ²

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelchercheurs (at) bnf (point) fr
Un accusé de réception, non automatisé, est adressé dans un délai d'une semaine.

Date limite : 30 mars 2011 (horodatage faisant foi)

Attention ! En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à renouveler leur envoi au format texte et à écrire à la boîte appelchercheurs (at) bnf (point) fr

> **Examen et sélection des dossiers par une commission** composée des membres suivants : le président du Conseil scientifique et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général ou son représentant, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections ou son représentant, le directeur des services et des réseaux ou son représentant, des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Chaque dossier de candidature est examiné au préalable dans les départements. La commission de sélection s'appuie sur les avis transmis par les directeurs de départements concernés par le sujet de recherche proposé.

> **Rappel du calendrier**

Date limite d'envoi des dossiers : 30 mars 2011.
Commission de sélection dans le courant du mois de mai 2011.
Décision et proclamation des résultats : juin 2011.
Courrier à tous les candidats donnant les résultats de l'appel à chercheurs.
Confirmation d'intérêt par le directeur de recherche du candidat.
Désignation des chercheurs invités : été 2011
Signature du contrat de chercheur associé : septembre 2011.
Arrivée des chercheurs associés et invités : 1^{er} octobre 2011.

¹ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable.

² Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable. La Bibliothèque attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu pourront être rejetés par les pare-feux du serveur de la bibliothèque.

1. Histoire et analyse des documents de la Bibliothèque nationale de France

Archéologie

1. Sources sur l'archéologie à la Bibliothèque nationale de France

- Aux côtés de l'histoire de France, l'archéologie et l'histoire de l'Antiquité figurent parmi les domaines majeurs de la Bibliothèque nationale de France, grâce à l'ancienneté et à la richesse de ses collections. Depuis plusieurs années, des guides de sources édités par la Bibliothèque permettent de mettre en valeur des ressources thématiques, dans une perspective globale de mise en valeur des collections pour la recherche.
- **Volumétrie** : Le recensement est à mener principalement aux départements : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; des Estampes et de la photographie ; des Monnaies, médailles et antiques.
- **Pistes de recherche** : L'archéologie reflète, par son ancrage entre passé humain et technologies de pointe, les préoccupations les plus contemporaines de la recherche scientifique et historique. Un inventaire des collections dans les différents départements et une étude de leur constitution offriront un grand intérêt pour les spécialistes du domaine.

Contact : Catherine Gaziello, directrice du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.
Tél. 01 5379 5050, catherine.gaziello (at) bnf (point) fr

Audiovisuel

2. Le fonds CESTA ou les débuts de l'informatique pédagogique NOUVEAU

- Le CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées) fut créé en 1982 pour favoriser la prise en compte par les pouvoirs publics des mutations technologiques en cours. Dans ce cadre, il sollicita le dépôt de logiciels afin de constituer une collection de référence dans un esprit proche de celui qui motiva l'extension du dépôt légal à ce type de documents en 1992. Après la dissolution du CESTA en 1987, ce fonds fut repris, en partie, par la didacthèque de la Cité des sciences et de l'industrie qui l'enrichit et le mit à la disposition des professionnels de la formation. Devenu obsolète, il fut donné en 2003 à la Bibliothèque nationale de France, enrichissant de manière notable la collection de logiciels éducatifs reçus au titre du dépôt légal.
- Cet ensemble témoigne d'une production à visée pédagogique dès les débuts de l'édition multimédia, reconnue et encouragée par les pouvoirs publics avec la mise en place, en 1985, du plan « Informatique pour tous » qui introduisit l'ordinateur dans les écoles. Il s'agissait de mettre à profit les possibilités offertes par ce nouveau médium pour favoriser l'apprentissage en répondant aux nouvelles préconisations pédagogiques en faveur de la participation active.
- **Volumétrie** : quelques milliers de documents conservés dans les fonds du service « Multimédias » du département de l'Audiovisuel.
- **Pistes de recherche** : L'étude pourrait porter aussi bien sur l'analyse des mécanismes d'apprentissage utilisés que sur les acteurs de cette production où voisinent grands groupes d'édition et simples particuliers souvent membres du corps enseignant. L'histoire de ce fonds reste également à faire.
- Les pistes principales concernent l'histoire des méthodes pédagogiques, l'histoire de l'informatique et l'histoire de l'édition pédagogique multimédia. En cela, il pourra être intéressant de s'interroger sur la filiation à faire avec les malettes pédagogiques et autres documents composites présents dans les fonds multisupports du département de l'Audiovisuel depuis 1975, date de l'instauration du dépôt légal de ce type de document.

Contact : Isabelle Giannattasio, directrice du département de l'Audiovisuel.
Tél. : 01 5379 5301, isabelle.giannattasio (at) bnf (point) fr

3. Les débuts de l'édition vidéoludique française

NOUVEAU

- Le département de l'Audiovisuel conserve une collection de jeux vidéo, constituée à partir du milieu des années 1990 quand le dépôt légal fut étendu à cette catégorie de documents et enrichie depuis quelques années par des acquisitions de titres plus anciens visant à documenter les débuts de ce secteur éditorial. Or, si l'on assiste depuis peu à une prise de conscience de l'importance du jeu vidéo tant d'un point de vue économique que culturel, on ignore encore souvent, tant il est traditionnellement associé aux grandes firmes américaines ou japonaises, que la France a joué, dès le début des années 1980, un rôle non négligeable dans ce domaine d'activité. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, surtout pour la période la plus ancienne, le fonds conservé par la Bibliothèque nationale de France, au vu de son mode de constitution, est une source de première importance pour étudier cette production française encore méconnue.
- **Volumétrie** : quelques milliers de documents conservés dans les fonds de documents électroniques du département de l'Audiovisuel.
- **Pistes de recherche** : Il s'agirait de recenser les diverses entités (éditeurs, studios de développement) françaises ayant œuvré dans ce domaine et de dresser le catalogue de leurs titres publiés ou abandonnés, ce qui permettrait, par la même occasion, de réunir des informations et des témoignages sur des sociétés dont beaucoup ont disparu au début des années 2000. L'étude pourrait porter aussi bien sur les acteurs qui furent à l'origine de cette production vidéoludique que sur les titres eux-mêmes, dont l'analyse pourrait conduire à définir une spécificité française. Dresser l'inventaire des titres édités permettrait, par ailleurs, d'aider à définir la politique d'acquisition rétrospective et à estimer le niveau de complétude des collections.

Contact : Isabelle Giannattasio, directrice du département de l'Audiovisuel.

Tél. : 01 5379 5301, isabelle.giannattasio (at) bnf (point) fr

Droit, économie

4. Fonds Lezay-Marnésia : les archives d'une grande famille franc-comtoise

- En 1867 pour des raisons qu'il serait certainement intéressant de préciser et sur lesquelles les archives de l'Arsenal sont muettes, les archives de la famille de Lezay-Marnésia furent données à la Bibliothèque par l'entremise de Jules Cousin, alors bibliothécaire à l'Arsenal et qui fut plus tard bibliothécaire de la Ville de Paris (1830-1899). Après la guerre de 1870 il fut procédé à un premier classement ; puis Henry-René D'Allemagne a mis en ordre un certain nombre de pièces formant le résidu du même fonds et en a fait un inventaire très sommaire. Ces archives d'une grande famille de Franche-Comté, aux multiples alliances, s'étendent du XIII^e au XIX^e siècles. Elles n'ont pratiquement pas été exploitées. Le classement très sommaire permet néanmoins d'en estimer la richesse et l'intérêt pour la connaissance de la vie économique et sociale et des institutions, intérêt qui va bien au-delà de l'histoire locale. À ce fonds primitif s'est ajoutée en 1988 un don complémentaire particulièrement intéressant puisqu'il concerne surtout trois personnalités éminentes de cette famille : Claude François Adrien de Lezay-Marnésia, qui émigra aux États-Unis où il fonda une colonie et Adrien et Albert de Lezay-Marnésia, ses fils, qui eurent tous deux sous l'Empire d'importantes fonctions préfectorales.
- **Volumétrie** : Tous ces papiers sont aujourd'hui conservés dans le fonds des manuscrits sous les numéros Ms 6336-6337, 6345, 6944-6974, 6976-7049, 7101-7103, 7193-7371.
- **Pistes de recherche** : On dispose d'autres sources sur les Lezay-Marnésia au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et dans les Archives privées aux Archives nationales.

Contact : Bruno Blasselle, directeur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Tél. : 01 5379 3901, bruno.blasselle (at) bnf (point) fr

5. Le Cac 40 de 1850 à nos jours

- S'intéresser à l'histoire du CAC 40 de 1850 à nos jours demande une approche transdisciplinaire. Il apparaît que les sources primaires relatives aux cotations boursières sont tout à la fois bien conservées et mal mises en valeur. Ces sources sont, pour leur grande majorité, des périodiques (*Cote Desfossés*, *Bulletin de la cote*, *Journal des chemins de fer*, *Journal des actionnaires*, etc.) dont le titre n'est pas forcément connu des non-initiés, et dont le contenu ne bénéficie pas d'une indexation matière. Un

recensement de ce type devrait également intégrer un certain nombre de documents électroniques déposés à la BnF par leurs éditeurs (par exemple la base *Diane*), qui pourraient être exploités de façon systématique. La recherche s'appuierait également sur les sources secondaires, dans une perspective historique, les outils actuels de repérage couvrant uniquement des périodes récentes (1945 pour les dossiers de presse de Sciences Po, et 1980 pour la base de données *Delphes*).

- **Volumétrie** : à préciser suivant la période concernée, et l'approche retenue (sources primaires et/ou secondaires).
- **Pistes de recherche** : L'étude menée pourrait s'insérer dans un guide de sources dans le domaine de l'histoire économique. La collection de guides de sources édités par la Bibliothèque permet de mettre en valeur des ressources thématiques, dans une perspective globale de mise en valeur des collections patrimoniales pour la recherche.

Contact : Pascal Sanz, directeur du département Droit, économie, politique.
Tél. 01 5379 5100, pascal.sanz (at) bnf (point) fr

Histoire, religion, sciences sociales

6. Les procès de canonisation XVI^e - XVII^e siècle

- Conservé au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, le fonds dit « des canonisations » provient du transfert à Paris de certaines archives romaines en 1810. Déposés aux Archives de l'Empire, ces volumes ont été transférés à la Bibliothèque impériale par voie d'échange en 1862. Ils appartenaient à la Congrégation des Rites, créée en 1588 par Sixte Quint. Ils contiennent les pièces indispensables aux procès en béatification et/ou en canonisation de quelque 445 serviteurs de Dieu, ouverts entre 1650 et 1808, dont une partie (environ 6%) est manuscrite : signatures, approbations, lettres, témoignages ou rapports de l'introduit de la cause ou du promoteur de justice.
- **Volumétrie** : L'ensemble du fonds couvre environ 15 mètres linéaires. Les pièces compilées dans 796 volumes sont numérotées de manière continue, de 1 à 7666, et les volumes sont classés d'après le nom latin. Une cause peut faire l'objet de plusieurs volumes, et inversement un même volume peut contenir plusieurs causes qui ont été étudiées en même temps.
- **Pistes de recherche** : Le fonds comporte des procès datant des premiers temps du christianisme, quelques-uns du Moyen-Âge, mais pour une très grande part, il s'agit de personnes ayant vécu entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle : Jean de la Croix, Ignace de Loyola, François de Sales ou Vincent de Paul, et des figures moins connues, comme celles de Martin de Porrès, Paul Miki ou Rose de Lima. La plupart des textes sont en latin. Il existe une bibliographie imprimée en allemand. Les documents sont convenablement rangés, mais le fonds est difficile d'accès par le seul catalogue général de la BnF, où il n'apparaît que très imparfaitement. Les listes établies par les historiens ayant travaillé sur ce fond (de Bourmont, de Clercq et Schamoni), donnent les cotes pour chaque cause.

Contact : Catherine Gaziello, directrice du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.
Tél. 01 5379 5050, catherine.gaziello (at) bnf (point) fr

7. Archives de l'Internet en sciences sociales

- La Bibliothèque nationale de France dispose depuis quelques années de ressources entièrement inédites pour la recherche : les archives de l'Internet. Elles sont constituées de sites web du domaine français collectés et conservés par la BnF, d'abord dans le cadre d'expérimentations, puis en application de la loi DADVSI du 1^{er} août 2006 sur le dépôt légal de l'Internet ; les plus anciens sites web archivés remontent à 1996. Ces archives sont pour l'essentiel issues de collectes annuelles de l'ensemble du web français. Elles sont complétées par des collectes sélectives ciblant plus particulièrement certaines thématiques (« web électoral », « web militant »...). Dans ce cadre ont notamment été archivés en 2008 et 2009 plus de cinq cents sites web de syndicats, d'associations militantes, de mouvements alternatifs, ou relatifs au développement durable. Ces collections constituent un ensemble de sources d'un type nouveau particulièrement riches pour la recherche en sciences sociales.
- **Volumétrie** : À définir en fonction du sujet retenu. Les sites collectés ne sont pas catalogués. À l'heure actuelle, toutes les collections de la BnF font l'objet d'une indexation par URL ; il est ainsi possible d'accéder à chaque fichier à partir de son adresse.
- **Pistes de recherche** :

a) *Exploitation des collections déjà constituées.* Sur le modèle d'un premier parcours déjà réalisé autour du « web militant », et autour de thématiques relevant des sciences sociales (étude des mouvements sociaux sur le web, des modes de communication et de diffusion de l'information, de la structuration de réseaux sociaux en ligne, etc.), il est proposé de développer une méthodologie de recherche, d'exploitation et de valorisation d'un ensemble de sources spécifiques. Le chercheur pourra être associé à des études d'usages visant à l'amélioration des applications actuellement disponibles pour naviguer dans les archives de l'Internet. Cette étude pourra prendre la forme d'entretiens réguliers et de retours d'expérience personnalisés utiles à l'appropriation des collections et des outils dans le cadre du projet de recherche.

b) *Proposition d'une nouvelle collecte thématique.* En complément des collectes larges, il sera possible de proposer la constitution de nouveaux ensembles thématiques cohérents, susceptibles de constituer des sources pertinentes pour la recherche en sciences sociales. Le chercheur définira les contours du corpus en concertation avec les chargés de collections, et sera associé à son évaluation et à son exploitation.

Contact : Catherine Gaziello, directrice du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.
Tél. 01 5379 5050, catherine.gaziello (at) bnf (point) fr

8. Archives de la famille Bégon – Loppin de Gémeaux

- Par un très beau don du libraire Pierre Berès, fait en 2001, les archives de la famille Bégon – Loppin de Gémeaux sont entrées au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, complétant la collection de Michel Bégon, intendant des Iles d'Amérique, puis de Rochefort et de la Rochelle (1637-1710), acquise par le Cabinet du roi en 1770. Un premier classement fait par un érudit au XIX^e siècle a permis de créer les divisions suivantes dans cet ensemble : a) deux séries *Correspondance*, très riches, comprenant des lettres privées et des lettres d'affaires, parmi lesquelles une partie de la correspondance du président de Brosses, cousin de la famille Loppin de Gémeaux ; b) une série *Comptes* comprenant des registres, mémoires et documents d'intendance relatifs aux différents domaines des familles Loppin de Gémeaux et Bégon ; c) une série *Titres*, preuves de noblesse et procédures juridiques ou judiciaires y afférant.
- **Volumétrie** : Fourni et très complet, ce fonds se compose d'environ 645 dossiers (soit 190 cartons), s'échelonnant de la seconde moitié du XVII^e siècle au début de l'Empire.
- **Pistes de recherche** : Au-delà de l'intérêt socio-historique d'un tel fonds, les archives de la famille Bégon – Loppin de Gémeaux présentent d'autres aspects remarquables : - l'aspect littéraire (lettres de Charles de Brosses à son cousin, Charles-Catherine Loppin de Gémeaux), - l'aspect judiciaire (Parlement de Dijon), - l'aspect artistique (lettres du peintre Bénigne Gagnereaux, de l'architecte Edme Verniquet), - l'aspect religieux enfin (Évêchés de Dijon et de Toul).

Contact : Thierry Delcourt, directeur du département des Manuscrits.
Tél. : 01 5379 8322, thierry.delcourt (at) bnf (point) fr

Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître

- Les recherches portant sur l'art de l'être et du paraître sont à soumettre dans le cadre de la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître 2011-2012.
- **Attention** : Les dossiers retenus pour examen par le jury de la bourse Fondation d'entreprise L'Oréal pourront également être examinés dans le cadre de l'appel à chercheurs général, s'ils remplissent les conditions requises et si le candidat en a fait la demande lors de sa candidature.
- Voir le formulaire spécifique.

Iconographie, histoire de l'art, architecture

9. Les fonds japonais de la Bibliothèque-musée de l'Opéra

- Parmi les fonds donnés en 1952 par les Archives internationales de la danse à la Bibliothèque-musée de l'Opéra figurent d'importantes collections asiatiques encore peu exploitées, et qui ne sont pas inventoriées

de manière précise. Parmi cet ensemble important, le fonds japonais apparaît comme l'un des plus remarquables.

- **Volumétrie** : Quelques imprimés mais surtout une centaine d'estampes représentant des scènes de danse et de théâtre et plusieurs centaines de photographies de danse et de théâtre.
- **Pistes de recherches** : Le fonds mériterait une étude pour lui-même (constitution, volumétrie, description synthétique et analytique). Il pourrait aussi servir de support à une étude sur la danse et le théâtre japonais, sur l'estampe ou la photographie japonaises.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (at) bnf (point) fr

10. Archives des architectes de l'Opéra

- Après le décès de Charles Garnier, l'agence chargée de l'entretien du Palais Garnier continua d'être dirigée par un architecte qui s'occupa des travaux nécessaires à l'Opéra tout en exerçant par ailleurs son métier d'architecte pour l'État comme pour des personnes privées. Une partie importante des archives de ces architectes, de Charles Garnier à René Patouillard en passant par Pierre-Henri Mayeux et Joseph Cassien-Bernard, ont été récemment dépoussiérées et sommairement triées.
- **Volumétrie** : Ces papiers sont conservés dans seize cartons.
- **Pistes de recherches** : Ces documents inédits et relatifs au travail d'une vingtaine d'architectes parmi les plus éminents peuvent donner lieu à des travaux monographiques sur l'une ou l'autre de ces personnalités ou à une synthèse sur les travaux d'agrandissement, d'aménagement ou d'entretien du Palais Garnier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (at) bnf (point) fr

11. Les magazines de *comics* édités en France, à partir du don Marvel

- La bande dessinée américaine, à l'influence souveraine dans les années 1930 en France, a connu un regain de popularité à travers le genre des « super-héros » à la fin des années 1960. Longtemps mal reçues en France, les productions des éditeurs comme Marvel ou DC Comics se sont inscrits dans le continent des publications populaires « illégitimes », passant à travers des filtres éditoriaux nombreux, avant d'arriver récemment à une certaine reconnaissance critique. Le don Marvel constituera la pierre angulaire de cette recherche ; en effet, un don exceptionnel de revues américaines illustrées est entré à la BnF en 2006 : 168 titres de comics de l'éditeur Marvel ont été donnés par le Centre national de la bande dessinée et de l'image (Angoulême), pôle associé de la BnF pour la bande dessinée.
- **Volumétrie** : plusieurs dizaines de milliers de fascicules, dans les collections des départements Littérature et art, et Droit, économie, politique.
- **Pistes de recherche** : les rapports avec la censure, les questions de traduction, le choix des séries, les contacts commerciaux, les éditeurs spécialisés...

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie

- Les recherches portant sur la photographie sont à soumettre dans le cadre de la **Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie 2011-2012**.
- **Attention** : Les dossiers retenus pour examen par le jury de la bourse Roederer pourront également être examinés dans le cadre de l'appel à chercheurs, s'ils remplissent les conditions requises et si le candidat en fait la demande lors de sa candidature.
- **Voir le formulaire spécifique.**

Jeunesse

12. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse dans les fonds de la BnF

- Les collections de la Bibliothèque nationale de France conservent de nombreux volumes du XIX^e et XX^e siècles entrés par dons ou acquisitions, pour remédier à la politique des éditeurs qui déposaient des versions « économiques ». Il n'en existe pas de réelle vue d'ensemble, mettant cette richesse en rapport avec les grandes collections privées ou publiques françaises. Les fonds à étudier sont conservés aux départements Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l'homme, au Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres, à la Réserve des livres rares.
- **Volumétrie** : quelques milliers de volumes.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

13. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920

- Le livre d'images se développe massivement à partir du XIX^e siècle suite aux progrès de l'imprimerie et touche très vite l'édition pour enfant, connaissant des formes variées jusqu'à évoluer vers les « albums ». Luxueux parfois, souvent populaires, une grande partie des ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France est mal connue.
- **Volumétrie** : L'étude s'appuiera, de manière transversale, sur les fonds conservés au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres, au département des Estampes et de la photographie et à la Réserve des livres rares.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

14. Les artistes et le livre pour enfant au XX^e siècle : entre bibliophilie, intervention artistique et création

- Depuis la naissance d'une bibliophilie consacrée au livre pour enfant, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'aux créations uniques artistiques actuelles, le livre pour enfant est devenu un terrain de création pour des objets rares, étonnants, exceptionnels, faisant souvent intervenir des artistes étrangers au monde du livre (peintres, sculpteurs, designers, décorateurs...). La question du livre d'artiste est une des pistes de recherche émergente en France comme aux États-Unis, se heurtant souvent à une définition encore complexe, et à des corpus restant encore largement à établir ou découvrir.
- **Volumétrie** : quelques milliers de titres. Fonds conservés à la Réserve des livres rares, au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

15. Livres pour enfants entre 1939 et 1945

- La période troublée des « années noires » a été notablement étudiée en ce qui concerne l'administration de la Bibliothèque nationale ou le destin de ses collections. Cependant, les conséquences sur la constitution des collections de la désorganisation du monde de l'édition et des circuits de collecte du dépôt légal restent mal connues. On constate très fréquemment l'absence dans les collections patrimoniales de titres demandés par les chercheurs. La production pour la jeunesse fut pourtant loin d'être inexistante, étant même vue comme un enjeu fort de propagande ou d'influence tant par l'occupant que par le régime de Vichy. De même, dans le contexte de la Libération, les entreprises de presse ou d'édition nouvelles semblent nombreuses, sans que les collections de la BnF en donnent une réelle mesure.
- **Pistes de recherche** : Inventaire des collections et identification des lacunes. Comparaison des fonds de la BnF avec les manifestes des éditeurs, les autres bibliothèques françaises, des fonds de collectionneurs.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.

Langues, littérature

16. Écritures hypertextuelles NOUVEAU

- Depuis plusieurs années des œuvres littéraires telle celle de Jacques Roubaud (*Le Grand incendie de Londres*, 1989) ont posé et utilisé la notion d'hypertexte. Dès les années 1993-94, des expériences sur la Toile visaient à offrir des œuvres multimédias se déployant entre imprimé, image fixe et animée, musique et voix, traçant de nouvelles narrativités et suggérant de fait, des lisibilités inédites. Quelle est l'archéologie esthétique de ces pratiques en grande partie issues des traditions romanesque, iconique et cinématographique de l'excentrique, de la marge, de la notion de *work in progress*, du *cut-up*... ? Comment s'écrivent ces textualités qui incluent le temps réel, la performance et la multiplicité des parcours de lecture ? Comment sont bouleversés les codes du récit ? Comment se déploient ces interventions à travers les réseaux ? Comment enfin sont reçues voire archivées, conservées, ces œuvres ?
- L'avenir est ouvert à des pratiques qui déplacent radicalement la création. Usant des réseaux sociaux, elles englobent aussi des communautés dont le statut peut aller du simple public à des collaborations actives. Si l'émergence de la presse moderne a bouleversé le statut de l'écrivain et de l'œuvre d'art au XIX^e siècle, la Toile et le concept d'hypertexte autorisent des stratégies et dimensions nouvelles qui vont reconfigurer non seulement l'économie du livre, mais aussi les moyens d'expression et plus globalement décloisonner la création.
- **Pistes de recherche** : Le chercheur s'appliquera à explorer les nouvelles pratiques narratives usant de la dimension hypertextuelle de la Toile comme vecteur pour la création d'œuvres échappant aux genres traditionnels de la communication artistique. Le repérage et l'inventaire des sites concernés par l'écriture hypertextuelle permettront d'en prévoir la sauvegarde dans le cadre de l'archivage de l'internet à la BnF http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a_dl_sites_web_mod.html. Cette recherche sera menée en collaboration avec le département de l'Audiovisuel qui conserve également des documents hypertextuels sous forme de cédéroms.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

17. Aux origines de la linguistique

- Le département Littérature et art de la BnF conserve une grande variété d'ouvrages sur la linguistique et la langue française : dictionnaires, vocabulaires, grammaires, méthodes d'apprentissage de la lecture. Une étude a déjà été menée sur les abécédaires par une chercheuse associée à la Bibliothèque. Il serait intéressant de chercher, à partir des dictionnaires des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, d'ouvrages comme *La grammaire de Port-Royal*, ou de périodiques comme la *Revue de linguistique et de philologie comparée* (1867-1916), comment la linguistique s'est progressivement constituée comme science.
- **Volumétrie** : Les ouvrages correspondants sont classés sous une cote spécifique, dans le classement méthodique des collections mis en place au XVII^e siècle. Avec ce lettrage, la lettre X et ses subdivisions recouvrent « Linguistique et rhétorique » : grammaires, dictionnaires, méthodes de langues et textes des grands orateurs. Ce fonds offre une très large couverture linguistique.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

18. Apprendre la langue espagnole en France du XVI^e au XIX^e siècle

NOUVEAU

- Apprendre, pratiquer et connaître la langue espagnole en France du XVI^e au XIX^e siècle : comment cette démarche se traduit-elle dans l'offre éditoriale disponible à chaque époque ? Y a-t-il des traces d'un intérêt plus ou moins marqué suivant le contexte historique, économique, etc. ? Une telle recherche suppose un inventaire détaillé et l'étude des sources disponibles, dont une grande partie est conservée dans les collections de la Bibliothèque nationale de France : grammaires, dictionnaires, lexiques, méthodes d'apprentissage, manuels de conversation, guides de voyage et éventuellement manuels scolaires.

- **Volumétrie** : La tranche chronologique concernée pourra être réduite ou déborder sur les débuts du XX^e siècle.
- **Pistes de recherche** : Le chercheur devrait s'attacher à dresser un inventaire très précis des ouvrages relatifs à ce domaine et figurant dans les collections de la Bibliothèque (notamment dans les départements Littérature et art, Philosophie, histoire, sciences de l'homme, et à la Bibliothèque de l'Arsenal) et de leurs lacunes éventuelles de façon à rédiger un « corpus idéal », première étape à des travaux d'analyse et de réflexion sur ces publications et leur histoire. Seraient utilisés d'une part les catalogues et bibliographies disponibles, et d'autre part certaines des ressources fournies par la librairie d'ancien ou les catalogues de ventes. L'accès aux ouvrages dans des collections numériques serait à documenter également. Cette étude devrait conduire à explorer les fonds de bibliothèques extérieures : ministère des Affaires étrangères, académies (France et Espagne), certains ordres religieux, éventuellement de chambres de commerce ...

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

19. Fonds Romain Rolland

- Le fonds Romain Rolland conservé à la Bibliothèque nationale de France est un dépôt de la Chancellerie des universités de Paris. Il se compose d'imprimés (monographies, périodiques), de manuscrits, de partitions musicales, de photographies et de documents divers (affiches de spectacles par exemple). Les imprimés représentent une masse considérable. Ils comprennent non seulement les œuvres de Romain Rolland (très nombreuses éditions en français et traductions), mais également les ouvrages faisant partie de sa bibliothèque et de nombreux périodiques. C'est un fonds remarquable du point de vue intellectuel et historique. Il rassemble, outre une centaine de livres anciens, de nombreux ouvrages dédiés et des traductions d'œuvres de l'auteur en langues très diverses (allemand, anglais, italien, espagnol, portugais mais aussi albanais, macédonien, serbo-croate, slovène, langues baltes, polonais, roumain, hongrois, tchèque et slovaque, bulgare, russe et langues de l'ancienne Union soviétique, néerlandais, suédois, danois, norvégien, grec, arménien, langues indiennes, chinois, japonais, arabe, persan...).
- **Volumétrie** : La plus grande partie du fonds Romain Rolland est cataloguée : il compte plus de 13 000 volumes catalogués et cotés. Cependant, un certain nombre de périodiques français, allemands, anglais, bulgares, japonais, espagnols, hongrois, italiens, russes et en langues diverses, ainsi que des monographies en caractères non latins sont en attente de traitement, ce qui représente environ 205 mètres linéaires.
- **Pistes de recherche** : Plusieurs pistes peuvent être suggérées pour un chercheur intéressé par la vie et l'œuvre du grand écrivain :
 - a) « Romain Rolland et l'Europe » : à partir de l'inventaire des traductions de Romain Rolland, étude de la réception de son œuvre dans un ou plusieurs pays européens.
 - b) « Romain Rolland musicologue » : à partir des ouvrages de sa bibliothèque, des partitions conservées au département de la Musique, et de sa correspondance, conservée au département des manuscrits.
 - c) « Romain Rolland pacifiste » : étude des ouvrages théoriques de Romain Rolland, de ses articles contre la guerre, et de ses lectures.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

Bourse de recherche « Prix de la BnF »

- Les recherches portant sur l'œuvre de Pierre Guyotat, lauréat du Prix de la BnF 2010, sont à soumettre dans le cadre de la Bourse de recherche « Prix de la BnF » 2011-2012.
- Voir le formulaire spécifique.

Musique et spectacle

20. Théâtre et éducation

- Le département Littérature et art de la BnF conserve un nombre important de pièces de théâtre publiées isolément ou en recueils, destinées à être représentées dans les pensionnats de jeune filles ou dans les

pensions de jeunes garçons. De nombreux ouvrages sur l'éducation des XVIII^e et XIX^e siècles insistant par ailleurs sur la valeur morale du théâtre dans l'éducation, un projet de recherche pourrait consister à dresser une typologie de ces pièces de théâtre français, de montrer en quoi elles répondent au but éducatif recherché, et de mesurer l'écart éventuel entre l'objectif de départ et l'œuvre réalisée.

- **Volumétrie** : Les ouvrages correspondants sont classés sous la cote Yf, dans le classement méthodique des collections mis en place au XVII^e siècle. La lettre Y recouvre « Poésie, théâtre », et Yf correspond aux pièces de théâtre français. Les collections du département des Arts du spectacle seront à consulter et étudier en parallèle.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

21. La maison de confection de costumes Jules Muelle

- En septembre 1932, la Bibliothèque-musée de l'Opéra a acquis de Jules Muelle, administrateur de la maison de confection de costumes du même nom, un ensemble de maquettes de costumes de scène (costumes d'opéras, de théâtre et de music-hall) dessinés en majorité par Marcel Miltzer (1866-1937), dessinateur de costumes de l'Opéra-Comique, mais aussi par Charles Bianchini, Paul Colin, Maxime Dethomas, Jean-Gabriel Domergue, Jacques Dresca, Joseph Pinchon, René Piot, etc. Un pré-inventaire de ces maquettes de costumes a été dressé mais mériterait d'être précisé et complété.
- **Volumétrie** : 1 500 dessins.
- **Pistes de recherche** : l'histoire de la maison de confection est encore à faire et le fonds conservé à la Bibliothèque-musée de l'Opéra peut servir de support à une telle entreprise. Un travail plus centré autour de la production pour le music-hall pourrait éventuellement avoir sa place au sein de l'exposition prévue en 2011 sur *Opéra et music-hall*.

Contact : Pierre Vidal, directeur de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.
Tél. : 01 5379 3741, pierre.vidal (at) bnf (point) fr

22. Les musiques de film

- Le département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France conserve de nombreuses partitions imprimées et des matériaux manuscrits pour des musiques de films. Les partitions imprimées par dépôt légal ont fait l'objet de notices particulières tandis que les sources manuscrites nécessitent des inventaires. Parmi les fonds non encore traités, on signalera comme particulièrement riche et intéressant pour la recherche, le fonds Paul Fosse, musicien-compositeur renommé, chef d'orchestre du Gaumont Palace, dont les registres ont été conservés. Une évaluation globale de ces ressources dispersées et mal connues serait importante pour la recherche.
- **Volumétrie** : Importante, le champ d'étude pourra être circonscrit par période ou par thème, suivant le domaine de recherche privilégié par le chercheur.
- **Pistes de recherche** : recensement et évaluation des fonds de musique de film, traitement d'un fonds particulier, préparation d'un mode d'emploi pour la recherche dans ce domaine au département de la Musique.

Contact : Elizabeth Giuliani, directrice du département de la Musique.
Tél. : 01 5379 8851, elizabeth.giuliani (at) bnf (point) fr

23. Les conférences de Louis Jouvet

- Metteur en scène, acteur sur les planches et sur les écrans, directeur de théâtre, Louis Jouvet est aussi un des grands penseurs de la scène de la première moitié du XX^e siècle. Au long de sa carrière, dans les salles de spectacle ou ailleurs, à Paris ou en tournée, il a eu l'occasion de donner un grand nombre de conférences. En explorant le fonds Louis Jouvet conservé au département des Arts du spectacle, en se référant aux publications de ses textes et aux ouvrages biographiques, il est possible de recenser et de réunir l'ensemble des textes de ces conférences, de les analyser pour en dégager les thèmes principaux, identifier les inédits et comparer les versions, afin de contribuer une meilleure connaissance des réflexions et théories de Jouvet sur le théâtre.

Contact : Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle.
Tél. : 01 5379 3731, joel.huthwohl (at) bnf (point) fr

24. La représentation des arts acrobatiques

- Le département des Arts du spectacle conserve une des collections françaises les plus importantes dans le patrimoine des arts du cirque. Depuis la collection Auguste Rondel riche sur le cirque au XIX^e siècle jusqu'à la documentation sur l'actualité du cirque, l'iconographie (estampes, photographies, affiches, dessins...) et les textes (programmes, presse, ouvrages, périodiques) abondent. Le repérage et l'analyse parmi ces sources des pièces représentant les arts acrobatiques seraient une contribution précieuse à l'Anthologie des arts de la piste que prépare le Centre national des arts du cirque, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France.

Contact : Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle.

Tél. : 01 5379 3731, joel.huthwohl (at) bnf (point) fr

Numismatique, art de la médaille

25. La Renaissance dans la médaille

- Parmi les collections de médailles étrangères du département des Monnaies, médailles et antiques, les séries allemande (Empire, principautés et personnages) et italienne (principautés et personnages) sont parmi les plus riches avec un total de plus de 1.500 médailles chacune. Ce sont deux collections de référence, notamment pour le portrait en médaille à la Renaissance. Cependant, l'inventaire manuscrit ancien, très succinct, s'avère aujourd'hui inutilisable car il ne tient pas compte des remaniements et ajouts.
- **Volumétrie** : 500 médailles ou plus, selon la sous-série retenue.
- **Pistes de recherche** : Un inventaire sur base de données de la sous-série retenue et son éventuel reclassement permettront de se familiariser avec la collection et pourront déboucher sur l'étude d'une principauté (médailles du Brandebourg), d'un thème, ou sur une recherche plus large en Histoire de l'Art (portrait et allégorie dans la médaille italienne). La série hollandaise (600 médailles) pourrait donner lieu au même type de travail (par exemple, la médaille hollandaise au Siècle d'Or et ses rapports avec la peinture).

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

Contact : Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (at) bnf (point) fr

26. *Roma triumphans*. Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture NOUVEAU

- Transférée de Rome à Paris sous le Premier Empire, la collection des médailles des papes se trouve depuis conservée au département des Monnaies, médailles et antiques. Elle comporte près de 1 700 médailles du XV^e au XVIII^e siècle que sont venues compléter, par dons et acquisitions, des médailles de souverains pontifes du XIX^e siècle. Si une partie a été récemment inventoriée sur base de données (papes du XVII^e siècle), le reste de la série n'est répertorié qu'à travers un registre manuscrit.
- **Volumétrie** : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.
- **Pistes de recherche** : La poursuite de l'inventaire sur base de données de la collection permettra de sélectionner des exemplaires intéressants pour une ou plusieurs études thématiques. Les représentations d'architecture sont nombreuses dans les médailles pontificales : élévations, plans, vues cavalières, parfois avant la réalisation même des monuments, les médailles conservant alors un état du projet. D'autres furent spécifiquement conçues comme médailles de fondation. La collection pourra donc nourrir la recherche sur l'urbanisme romain, l'évergétisme des souverains pontifes ou encore l'importance de ce rôle de bâtisseur dans la construction de leur image.

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

Contact : Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (at) bnf (point) fr

27. « Schaumünzen » : la Renaissance allemande en médailles

NOUVEAU

- Parmi les collections de médailles étrangères du département des Monnaies, médailles et antiques, la série allemande est une des plus riches avec un total de plus de 1 500 médailles, dont une majorité du XVI^e siècle, réparties en grands ensembles : Empire, Principautés, Personnages. Elle comporte aussi de rares modèles en pierre lithographique. Il s'agit d'une collection de référence, notamment pour l'art du portrait en médaille.
- **Volumétrie** : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.
- **Pistes de recherche** : Le reclassement et la réalisation d'un inventaire sur base de données pourront déboucher sur l'étude d'un artiste, d'une principauté, d'une catégorie de médailles (des Réformés, satiriques, etc.) ou s'inscrire dans une recherche plus large (le portrait de la Renaissance, évolution du costume).

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

Contact : Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (at) bnf (point) fr

28. « Menues chosettes » : médailles pieuses de la collection Maxe-Werly

NOUVEAU

- Industriel lorrain, Léon Werly dit Maxe-Werly (1831-1901) fut aussi un historien et numismate reconnu. Entre autres sujets, il s'était intéressé aux médailles pieuses dont il rassembla une exceptionnelle collection (plus de 2 300) couvrant surtout les XVIII^e et XIX^e siècles, qui fut léguée à sa mort au département des Monnaies, médailles et antiques.
- **Volumétrie** : par tranches d'environ 500 médailles (médailles de la Vierge, Sacré-Cœur, saints...).
- **Pistes de recherche** : La collection Maxe-Werly est une mine pour l'histoire de la piété populaire, ses dévotions et ses pèlerinages. Ces petits objets longtemps négligés suscitent aujourd'hui l'intérêt des chercheurs en histoire sociale. Les médailles pieuses sont en outre une source encore sous-exploitée en iconographie chrétienne.

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

Contact : Inès Villela-Petit, conservatrice au département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (at) bnf (point) fr

Presse

29. La presse de langue française publiée en Indochine durant la période coloniale

- La Bibliothèque nationale de France peut proposer de multiples ressources pour l'étude de l'immigration, comme les fonds de presse publiés en France, destinés aux communautés issues de l'immigration et conservés dans ses collections. Il est possible de limiter l'étude à une partie du fonds, en effectuant une sélection des titres par langue(s), par communauté(s) ou par périodes.
- **Volumétrie** : À préciser à partir d'inventaires existants et de corpus de presse microfilmée.

Contact : Pascal Sanz, directeur du département Droit, économie, politique.

Tél. 01 5379 5100, pascal.sanz (at) bnf (point) fr

Sciences

30. Mouvements de culture scientifique en France

NOUVEAU

- Le mouvement en faveur de la popularisation de la science s'est développé sous des formes très diverses depuis la fin des années 1960, aussi bien en partant d'initiatives locales ou personnelles qu'avec le soutien de grands organismes publics. Les événements, expositions itinérantes, conférences-débats (tels « Physique dans la rue »), qui se sont multipliés dès les années 1970, témoignent du rôle moteur joué par les scientifiques eux-mêmes dans cette entreprise qui s'est incarnée par la suite sous la forme plus institutionnalisée des Centres de culture scientifique, technique et industrielle. Pour autant, ils n'étaient pas seuls. Les mouvements d'éducation populaire et les associations de jeunesse, entre autres, ont aussi largement contribué au succès de cette expérience.
- La Bibliothèque nationale de France a, par le biais du dépôt légal, reçu une part de la production éditoriale qui a accompagné le développement des mouvements de culture scientifique. Une grande partie de cette littérature, souvent informelle, semble toutefois avoir échappé au dépôt légal (comme en témoignent les lacunes de la série des *Bulletins du Groupe de liaison pour une action culturelle scientifique*). Un recensement exhaustif de cette production et l'établissement de contacts avec les différents protagonistes de cette histoire pourra permettre à l'établissement de compléter ses collections dans ce domaine, notamment par le biais de dons.
- **Pistes de recherche** : Il s'agirait d'effectuer un double travail de recensement de la littérature produite et d'identification des acteurs qui ont impulsé et porté ce mouvement. Quels étaient ces réseaux locaux et/ou nationaux ? Comment se sont-ils constitués ? Quelles étaient leurs ambitions, leurs modes d'action et d'organisation, leur production éditoriale (bulletins, lettres d'information, études...) ? Quelles analyses ont été produites lors du développement de ces mouvements ? Ce travail devrait également permettre, par la même occasion, de recueillir le témoignage de protagonistes de ces différents réseaux.

Contact : Hervé Colinmaire, directeur du département Sciences et techniques.
Tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (at) bnf (point) fr

2. Sciences du livre et des bibliothèques

Histoire du livre et de l'édition

31. Contribution à l'*Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*

NOUVEAU

- La Réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France assure actuellement la publication des papiers manuscrits du bibliographe Philippe Renouard consacrés à l'édition parisienne au XVI^e siècle, dont le but ultime était le recensement et la description de tous les livres imprimés à Paris au XVI^e siècle. Aux nombreuses informations déjà réunies par le bibliographe s'ajoutent tous les apports des bases automatisées accessibles maintenant. Le travail s'effectue à la fois par tranches chronologiques (*Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*) et par monographies de libraires, qui comprennent des documents d'archives et des descriptions bibliographiques. Dans les deux cas, il convient de décrire les éditions en examinant les exemplaires accessibles, en intégrant les travaux bibliographiques les plus récents, et en correspondant avec de nombreuses bibliothèques françaises et étrangères.
- **Volumétrie** : le corpus traité, monographique ou chronologique, sera à préciser.
- **Pistes de recherche** : Pour un chercheur associé à ce projet, la participation serait à définir selon sa spécialité (lettres classiques, littérature française, histoire), qui pourrait l'amener à rédiger une partie des notices d'une tranche chronologique ou à assumer la monographie d'un libraire.

Contact : Antoine Coron, directeur de la Réserve des Livres rares
Tél. : 01 5379 5450, antoine.coron (at) bnf (point) fr

32. Base bibliographique des livres illustrés français du XVII^e siècle

- Dans le cadre du projet d'une base bibliographique des livres illustrés français du XVII^e siècle à partir des fonds conservés à la Réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France, un chercheur pourrait participer à l'investigation d'une partie du fonds : une suite de séries formant un ensemble thématique cohérent lui serait confiée, permettant ainsi au travail effectué d'avoir en lui-même sa propre unité tout en demeurant une contribution à un projet plus vaste.
- **Volumétrie** : à préciser suivant les séries étudiées.
- **Pistes de recherche** : Pour un chercheur associé à ce projet, l'illustration des ouvrages littéraires ayant fait l'objet de plus de recherches que les autres, il serait plus important d'orienter les efforts soit vers le livre religieux, soit vers le livre scientifique

Contact : Antoine Coron, directeur de la Réserve des Livres rares
Tél. : 01 5379 5450, antoine.coron (at) bnf (point) fr

33. Catalogue des éditions sous permission tacite : 1750-1789

- L'histoire du livre et de l'édition en France, la diffusion des idées et le rôle joué par la censure sont des champs de recherche pour lesquels des sources sont encore à exploiter de manière systématique. Grâce à un projet de recherche ambitieux, certaines de ces sources pourraient être mises à la disposition des chercheurs ; ainsi du catalogue des éditions sous permission tacite. Il s'agirait d'éditer les registres des permissions tacites produits par la Direction de la Librairie et conservés aujourd'hui au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France pour la période 1750-1789 (7 registres in-folio), puis d'utiliser cette source encore inexploitée pour enrichir les notices de la base Général de la BnF en indiquant le véritable lieu d'édition d'ouvrages publiés sous de fausses adresses, que l'on a tenues pour vraies, et le cas échéant, l'auteur et le titre exacts d'ouvrages, jusque-là considérés comme anonymes.
- **Volumétrie** : 7 registres manuscrits et corpus des ouvrages correspondants.
- **Pistes de recherche** : L'ensemble sera publié sous forme d'une bibliographie suivant l'ordre chronologique des permissions, avec les références aux registres, accompagné d'index des auteurs, des titres, des lieux d'impression, des imprimeurs/libraires et des censeurs. Il pourra être accompagné d'une étude historique, littéraire et statistique. Ce travail, outre son apport bibliographique évident, pourrait intéresser aussi bien les historiens du livre que ceux de la littérature française au XVIII^e siècle.

Contact : Jean-Dominique Mellot, chef du service de l'Inventaire rétrospectif des collections imprimées.
Tél. : 01 5379 5440, jean-dominique.mellot (at) bnf (point) fr

Histoire des bibliothèques

34. Le livre et les bibliothèques dans les arts plastiques

NOUVEAU

- Aussi importants dans la littérature que dans l'architecture, les thèmes du livre et des bibliothèques traversent aussi les arts plastiques. Lorsqu'elle est disparue, comme celle d'Alexandrie, ou projetée et utopique, chez les architectes visionnaires du siècle des Lumières (Boullée, Ledoux, Lequeu), la bibliothèque en stimule d'autant plus l'imaginaire. À la fois collection, meuble, bâtiment, on retrouve des bibliothèques dans les manuscrits enluminés médiévaux, et au cours des siècles suivants sous forme peinte, dessinée, sculptée, gravée. Le livre est présent dans les Vanités, dans nombre d'allégories, y compris chez Arcimboldo. Au cœur des démarches d'artistes contemporains comme l'allemand Joseph Beuys ou l'italien Claudio Parmiggiani, associé au mouvement de l'*Arte Povera*, des questions surgissent, autour de la mémoire, de l'accumulation et de la destruction.
- **Pistes de recherche** : La recherche devrait permettre d'établir un recensement des œuvres plastiques ayant pour thème principal le livre et la bibliothèque, en appuyant cet inventaire sur une réflexion solide et une problématique affirmée. Le dossier « Imaginaire de la bibliothèque » (*Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 15, 2003) propose plusieurs pistes qui pourraient être développées et prolongées. Les résultats de la recherche pourraient faire l'objet d'une publication, collective ou non.

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.
Tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont (at) bnf (point) fr

Histoire des bibliothèques (histoire institutionnelle de la Bibliothèque nationale de France)

35. Les catalogues imprimés de la Bibliothèque du roi au XVIII^e siècle

- « L'âme d'une bibliothèque est son catalogue », disait-on volontiers à l'âge classique. C'est pourquoi, devenue publique dès 1721, la Bibliothèque du roi a eu à cœur d'éditer son catalogue de livres imprimés, dans le double but de faire connaître au monde ses richesses, et de procurer aux savants un instrument facilitant la consultation et l'information bibliographique. Entre l'administration de l'abbé Jean-Paul Bignon, Maître et garde de la Librairie du Roi de 1719 à 1743, et la Révolution s'ouvre une époque propice à de nombreuses acquisitions de premier ordre, qui se concrétisent par un scrupuleux travail bibliographique. L'examen de cet ensemble méthodiquement organisé serait révélateur aussi bien de sensibilités religieuses, perceptibles par exemple dans les querelles du jansénisme et du protestantisme (Catalogue de la « Théologie » de 1739-1742) que du goût littéraire, à une époque d'hégémonie du français (Catalogue des « Belles-lettres » de 1750), et d'une conception typique de la philosophie politique (Catalogue du « Droit de la nature et des gens » de 1753).
- **Volumétrie** : Six volumes de catalogues décrivant plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages imprimés constituent le corpus central.
- **Pistes de recherche** : Adossée à l'examen de riches documents préparatoires (Archives d'Ancien régime conservées au département des Manuscrits et catalogues manuscrits de l'ancien département des Livres imprimés), l'étude de cette entreprise éditoriale – du reste parallèle à d'autres publications, étrangères et concurrentes, auxquelles il faudrait la confronter – permettrait de dresser un tableau précis que les historiens de l'établissement avouent eux-mêmes n'avoir fait qu'esquisser à grands traits. Au carrefour de l'histoire intellectuelle (Quels usages le monde savant faisait-il de ces catalogues ?), de l'histoire des institutions culturelles, et de l'histoire de la bibliographie, cette étude contribuerait à la mise en perspective de la production, de la diffusion et de la réception du savoir.

Contact : Jean-Dominique Mellot, chef du service de l'Inventaire rétrospectif des collections imprimées.
Tél. : 01 5379 5440, jean-dominique.mellot (at) bnf (point) fr

36. Histoire du Cabinet des médailles. Désiré Raoul-Rochette (1790-1854)

- Archéologue, professeur d'histoire au Lycée Louis-le-Grand (1813) puis à la Sorbonne (1817), Désiré-Raoul Rochette, dit Raoul-Rochette fut nommé en 1818 conservateur des médailles et pierres gravées du Cabinet des médailles, mais se consacra surtout à la chaire d'archéologie de la Bibliothèque. Déconsidéré par deux affaires, il fut révoqué en 1848, à la chute de Louis-Philippe. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Académie des beaux-arts.
- **Volumétrie** : Papiers et correspondance reçue et envoyée.
- **Pistes de recherche** : L'histoire du Cabinet des médailles entre 1661 et 1848 a été étudiée par Thierry Sarmant, dans sa thèse de l'École des Chartes publiée en 1994. Cette étude correspond davantage à une étude monographique, permettant de classer et d'exploiter les papiers de Désiré Raoul-Rochette conservés dans les archives du département.

Contact : Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques.
Tél. 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

37. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale

- Julien Cain, administrateur général de 1930 à 1940 puis de 1945 à 1964 est une figure quasi légendaire de la Bibliothèque nationale. Aux qualités d'un grand gestionnaire, il a associé celles d'un humaniste, frappé par la vindicte du gouvernement de Vichy pour ses appartenances religieuses, philosophiques et politiques. Ce sujet mérite à lui seul une attention de plusieurs années dans le cadre d'une thèse sur un des grands érudits et serviteurs de l'État au XX^e siècle. Ce sujet peut être traité dans le cadre de l'histoire des élites intellectuelles.
- **Volumétrie** : Une dizaine de mètres linéaires de dossiers de l'administrateur lui-même inexploités et inédits à ce jour, allant de sa correspondance aux traces infimes des demandes de rendez-vous ; plusieurs dizaines

de mètres linéaires de dossiers produits par ses services administratifs. Ces documents sont à étoffer avec d'autres sources très variées comme celles conservées aux Archives nationales (notamment les archives du ministère de tutelle de la Bibliothèque, en charge de l'éducation nationale).

- **Pistes de recherche** : La première période (1930-1940) avant le départ de Julien Cain en camp de concentration, semble la plus novatrice de cette administration de près de trente ans, ce qui sera à vérifier et analyser. On pourra développer plusieurs domaines de recherche comme les réformes dans la gestion administrative introduites par Julien Cain, la relation de l'administrateur avec ses équipes, la politique vis-à-vis des publics, la pratique des acquisitions, points qui seront à éclairer par une étude des cercles intellectuels que fréquentait l'administrateur, les échanges internationaux avec les pays étrangers et les colonies françaises...

Contact : Aurélien Conraux, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives
Tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (at) bnf (point) fr

38. Les expositions de la Bibliothèque nationale depuis 1920

- Tout au long de son histoire, la Bibliothèque royale puis nationale a toujours cherché à faire connaître ses collections et à les présenter au public. Cabinet du Roi, visites exceptionnelles (personnalités, diplomates) ou accueil des savants permettaient de montrer les trésors ou les pièces extraites des collections pour une occasion particulière. Ce n'est cependant qu'au début du XIX^e siècle que l'on trouve la trace d'expositions à vocation « permanente » et à valeur pédagogique, dans une salle consacrée à cette mission. Une première étude est en cours, dans le cadre du comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France, sur la période 1807-1919. La période 1920 à nos jours pourrait être étudiée avec profit : elle permettrait de tracer l'évolution des expositions à la bibliothèque. Établissement voué à la recherche, la Bibliothèque nationale a également une mission de type muséologique. La personnalité des administrateurs généraux et présidents, dont Julien Cain (1887-1974), est déterminante dans la détermination de la politique d'ouverture et de valorisation des collections.
- **Volumétrie** : Catalogues imprimés et tapuscrits des expositions (plusieurs centaines), dossiers administratifs, rapports annuels, etc.
- **Pistes de recherche** : Les ressources du département de Recherche bibliographique seront complétées par celles des autres départements de collections et par les archives administratives de la Bibliothèque. Un premier inventaire recense 450 catalogues pour la période 1954-2002. La recherche entreprise pourrait s'insérer dans les travaux du comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France. Elle s'attacherait à l'étude du choix des thèmes retenus, des pièces exposées (provenances, supports,...), à celle des catalogues (maquette, illustrations, notices, place du texte), à l'organisation matérielle des expositions (scénographie, aspect graphique, conservation préventive, prêts).

Contact : Raymond-Josué Seckel, directeur du département de Recherche bibliographique.
Tél. 01 5379 5400, raymond-josue.seckel (at) bnf (point) fr

39. La Joie par les livres : 1963-2007

- Étude historique de l'action d'une association pilote pour le développement de la littérature de jeunesse en France, de ses acteurs et soutiens : la Joie par les Livres, de 1963 à 2007. Le chercheur aurait à travailler à partir du fonds d'archives des associations Joie par les Livres, Amis de la Joie par les Livres, et du service qui en est issu et a fonctionné de 1971 à 2007.
- **Volumétrie** : 250 mètres linéaires d'archives de l'association et du service. À consulter également : les Papiers Natha Caputo (notes critiques, collections données, traductions réalisées...).
- **Pistes de recherche** : Étude des acteurs et des réseaux relationnels (rapports avec l'ABF, la Bibliothèque nationale...) ; le travail de communication et d'événementiel autour de ce projet ; l'influence des techniques et idées américaines. Une étude sociale et urbaine locale sont aussi pertinentes.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur de La Joie par les Livres.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

40. La création de la Bibliothèque nationale de France : 1980-2000

NOUVEAU

- Projet à la fois politique et intellectuel, la création de la Bibliothèque nationale de France a marqué les esprits en raison des polémiques et des controverses qui ont entouré sa création. Si la décision prise par le

président François Mitterrand en 1988 marque une étape décisive, il importe de resituer cet événement dans l'histoire des bibliothèques françaises après 1945, et notamment, dans la perspective des divers rapports rédigés sur la situation des bibliothèques universitaires françaises et de la Bibliothèque nationale. Le rôle joué par la BnF pour l'entrée des bibliothèques dans l'ère du numérique est essentiel. En créant Gallica, la BnF a anticipé l'émergence de l'âge numérique et reste aujourd'hui une bibliothèque de pointe dans ce domaine. Les bibliothèques numériques se sont depuis multipliées.

- **Pistes de recherche** : Le chercheur aura à étudier autant les archives administratives de l'institution (Établissement public constructeur, Bibliothèque nationale, Bibliothèque nationale de France) que les ouvrages et les médias parus pendant cette période et au-delà. Plusieurs colloques et journées d'étude – en particulier « 10 ans de la Bibliothèque de recherche », organisé à la BnF le 5 décembre 2008 – fournissent des témoignages et débats susceptibles de nourrir la réflexion.

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont (at) bnf (point) fr

Histoire des bibliothèques (histoire des collections de la Bibliothèque nationale de France)

41. Inventaire des ressources sur le roman populaire

- Le domaine du roman populaire a longtemps été négligé, en dehors des travaux de Francis Lacassin, Daniel Compère, ou de la revue *Rocamboles*. Quelques précurseurs ont ouvert le champ, notamment Claude Witkowski, *Les Editions populaires, 1848-1870*, Gippe, 1997. Le roman populaire pourra être abordé dans ses deux manifestations principales, principalement au département Littérature et art de la Bibliothèque nationale de France : le feuilleton publié dans les grands journaux et publié in extenso en prime aux abonnés (Fonds Folio Z) et ses éditions (illustrées ou non) chez des éditeurs plus ou moins spécifiques (Fonds Y2). Si le travail a été réalisé pour certains grands noms de la littérature française, reste à explorer une population littéraire très importante. Un dépouillement de la *Bibliographie de la France* et des catalogues d'éditeurs et libraires conservés dans le fonds Q10 permettrait de reconstituer le catalogue de l'édition populaire française et de déterminer les lacunes de la BnF.
- **Pistes de recherche** : Inventorier les ressources de la BnF dans ce secteur, déterminer les lacunes, optimiser le signalement des documents dans le catalogue, afin de constituer un corpus pouvant donner lieu à un programme de numérisation spécifique. La recherche pourra s'accompagner de travaux bibliographiques sur les auteurs et les illustrateurs en vue d'un inventaire bio-bibliographique.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

42. La Bibliothèque nationale et les sciences au XIX^e siècle

- La vocation d'encyclopédisme de la Bibliothèque nationale, inscrite dans son principe, a généralement été constante au cours des siècles, les acquisitions étrangères ayant cependant été ralenties au XX^e siècle, faute de moyens. L'étude de ses collections au XIX^e siècle, en particulier ses enrichissements en documents étrangers, pourrait montrer la part occupée par les sciences. Un travail de recherche basé sur les listes d'acquisitions d'imprimés et les registres de prêt (Archives modernes de la bibliothèque) permettrait ainsi d'approfondir et de généraliser les résultats d'une première enquête réalisée par le département Sciences et techniques et publiée en 2003 (*La Bibliothèque nationale et les sciences aux XIX^e et XX^e siècles*, *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2003, n° 14, p. 71-76).
- **Volumétrie** : Parallèlement au recours aux archives modernes de la Bibliothèque, les repérages porteront sur les fonds anciens de la bibliothèque (principalement les séries V, R, S, T du classement méthodique des ouvrages utilisés à cette époque).
- **Pistes de recherche** : Un projet d'étude traitant des enrichissements en langues étrangères de la Bibliothèque nationale dans le domaine scientifique au XIX^e siècle permettrait de mieux connaître les collections, leur origine et la politique suivie par l'établissement dans ce domaine (acquisitions, dons, échanges). Par ailleurs, le repérage, l'analyse et l'évaluation des collections scientifiques conservées à la Bibliothèque nationale de France fourniraient des pistes d'exploration ultérieure aux historiens des sciences, grâce à l'ampleur des fonds étudiés et à leur couverture éditoriale dans le domaine français et étranger.

Contact : Hervé Colinmaire, directeur du département Sciences et techniques.
Tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (at) bnf (point) fr

43. Les collections francophones de la Bibliothèque nationale de France

- La francophonie constitue une discipline phare de la Bibliothèque nationale de France. Les collections patrimoniales recèlent dans ce domaine des trésors mal connus : monographies et périodiques édités dans les anciennes colonies françaises et reçus par dépôt légal, souvent introuvables ailleurs, littérature grise, plaquettes éditées à compte d'auteur ou par de petits éditeurs marginaux, dons, échanges...
- **Volumétrie** : L'étude des collections francophones pourrait porter sur une aire géographique donnée : Maghreb, Océanie, Caraïbes,...
- **Pistes de recherche** : En fonction de l'importance des collections, la recherche pourrait être limitée à un pays ou à une région (Algérie, Tunisie, Maroc, Nouvelle-Calédonie, ...) ou à un type de publication précis (périodiques, monographies). Un tel inventaire pourrait être prolongé par un programme de numérisation en partenariat avec d'autres organismes dont les collections peuvent, dans certains secteurs, compléter celles de la Bibliothèque nationale de France : Bibliothèque municipale de Marseille, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Pôle associé pour le théâtre et la poésie francophones des pays étrangers réunissant à Limoges plusieurs institutions documentaires et culturelles, Bibliothèques nationales des pays concernés.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

44. Les fonds en occitan de la Bibliothèque nationale de France

- Le secteur des langues régionales à la Bibliothèque nationale de France est mal connu et n'a fait l'objet jusqu'ici que de rares tentatives de mise en valeur. Les collections patrimoniales recèlent pourtant dans ce domaine des fonds très riches. La recherche peut porter sur l'ensemble des fonds en occitan ou sur l'un des dialectes identifiés dans les collections (auvergnat, gascon, languedocien, limousin, occitan (après 1500), provençal, quercinol, rouergat...).
- **Volumétrie** : Les documents en occitan sont conservés dans plusieurs départements, sur le site de Tolbiac et également sur d'autres sites de la Bibliothèque (bibliothèque de l'Arsenal en particulier). Les limites chronologiques de l'étude peuvent éventuellement être réduites, de même que le cadre géographique, ou l'aire linguistique.
- **Pistes de recherche** : La recherche sur les documents occitans présents dans les collections patrimoniales se fera à partir des catalogues informatisés, afin d'identifier les ensembles existants et de dresser une cartographie des fonds. Un premier inventaire pourrait faire l'objet d'une publication. De même, la réflexion sur les collections en langues régionales contribuerait à préparer la réalisation éventuelle d'un programme de numérisation partagé (Bibliothèques municipales des régions concernées, Pôles associés, Centres de documentation).

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

45. La réception de Linné en France (XVIII^e - XIX^e siècles) à travers les collections de la BnF NOUVEAU

- L'étude de la réception de Carl von Linné en France au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles est intimement liée aux collections de la BnF et à leur histoire. Ainsi, l'un des plus ardents défenseurs de Linné en France, traducteur de certaines de ses œuvres et fondateur en 1787 avec d'autres naturalistes français de la Société linnéenne de Paris, n'est autre qu'Aubin-Louis Millin de Grandmaison (1759-1818), naturaliste, archéologue, numismate et polygraphe, conservateur-professeur à la Bibliothèque nationale, successeur de l'abbé Barthélemy au Cabinet des médailles en 1795 et président du Conservatoire de la bibliothèque en 1799-1800. La proximité de Millin avec la pensée linnéenne, qu'il a d'abord défendue contre les courants dominant la zoologie et la botanique française à la Révolution (dont les représentants les plus marquants sont sans doute Jussieu et Buffon), puis promue et étendue à d'autres domaines tels que la numismatique, n'a pu que laisser des traces au sein des fonds de la BnF, traces qui promettent d'être aussi variées que les

intérêts de leur auteur. Or, au vu du fort développement des sociétés linnéennes françaises au cours du XIX^e siècle, d'autres figures capitales du processus de réception de Linné en France sont susceptibles de se dessiner à travers les collections de la Bibliothèque.

- **Volumétrie** : circonscrire au sein des fonds de la BnF un corpus de sources aux formes variées qui permettraient une description précise de la réception contrastée, tant du point de vue chronologique qu'au niveau des mécanismes de réception eux-mêmes, de l'œuvre de Linné en France aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- **Pistes de recherche** : Une recherche de ce type viserait à une meilleure connaissance des supports, des usages et de la circulation des écrits scientifiques (et tout particulièrement en sciences naturelles) au sein des collections de la BnF, ainsi que de leur composition et de leur histoire. L'un des objectifs corollaires de ce projet pourrait être celui d'ébaucher un réseau européen de collaborations scientifiques et culturelles autour de la problématique scientifique, linguistique et bibliothéconomique de la circulation des écrits et des savoirs.

Contact : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5200, [jean-marie.compte \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:jean-marie.compte@bnf.fr)

Liste complémentaire de contacts

> Pour les collections spécialisées

- **Bibliothèque de l'Arsenal**

Directeur, Bruno Blasselle, tél. 01 5379 3901, bruno.blasselle (at) bnf (point) fr

- **Arts du spectacle**

Directeur, Joël Huthwohl, tél. 01 5379 3731, joel.huthwohl (at) bnf (point) fr

- **Audiovisuel**

Directrice, Isabelle Giannattasio, tél. 01 5379 5301, isabelle.giannattasio (at) bnf (point) fr

- **Cartes et plans**

Directeur, Jean-Yves Sarazin, tél. 01 5379 8369, jean-yves.sarazin (at) bnf (point) fr

- **Estampes et photographie**

Directrice, Sylvie Aubenas, tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas (at) bnf (point) fr

- **Centre national de littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres**

Directeur, Jacques Vidal-Naquet, tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (at) bnf (point) fr

- **Manuscrits**

Directeur, Thierry Delcourt, tél. 01 5379 8322, thierry.delcourt (at) bnf (point) fr

- **Monnaies, médailles et antiques**

Directeur, Michel Amandry, tél. 01 5379 8363, michel.amandry (at) bnf (point) fr

- **Musique**

Directrice, Elizabeth Giuliani, tél. 01 5379 8851, elizabeth.giuliani (at) bnf (point) fr

- **Opéra**

Directeur, Pierre Vidal, tél. 01 5379 3741, pierre.vidal (at) bnf (point) fr

> Pour les fonds imprimés

- **Droit, économie, politique**

Directeur, Pascal Sanz, tél. 01 5379 5100, pascal.sanz (at) bnf (point) fr

- **Littérature et art**

Directeur, Jean-Marie Compte, tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (at) bnf (point) fr

- **Philosophie, histoire, sciences de l'homme**

Directrice, Catherine Gaziello, tél. 01 5379 5050, catherine.gaziello (at) bnf (point) fr

- **Sciences et techniques**

Directeur, Hervé Colinmaire, tél. 01 5379 5150, herve.colinmaire (at) bnf (point) fr

- **Réserve des livres rares**

Directeur, Antoine Coron, tél. 01 5379 5450, antoine.coron (at) bnf (point) fr

> Pour les sujets sur l'histoire des bibliothèques

- **Direction des collections**

Adjointe chargée des questions scientifiques et techniques, Isabelle le Masne de Chermont, tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont (at) bnf (point) fr

> Pour les fonds d'archives de la bibliothèque

- **Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives**

Chef de la Mission, Aurélien Conraux, tél. 01 5379 5019, aurelien.conraux (at) bnf (point) fr

Fiche de candidature – Appel à chercheurs 2011-2012 Chercheur associé / invité

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à l'appel à chercheurs avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **mercredi 30 mars 2011**.

- * Nom
- * Prénom
- * Date et lieu de naissance.....
- * Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)
- * Adresse personnelle
- * Code postal et ville.....
- * Téléphone
- * Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2011*)

Recherches universitaires en cours

- * Établissement d'enseignement supérieur
- Adresse
- * Directeur de recherche
- * Sujet de recherche en cours (thèse, master recherche)
- * Discipline.....
- * Début de thèse (master...) en : (année)

Appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France

- * Sujet proposé par le/la candidat(e)
.....
- * Directeur de recherche dans l'enseignement supérieur s'engageant à suivre les travaux de recherche menés à la BnF (hors personnel BnF)
- Recommandations

Pièces à fournir

- * Curriculum vitæ et bibliographie personnelle (éventuellement)
- * Attestation d'inscription dans l'enseignement supérieur
- Lettre(s) de recommandation
- * Document de problématique présentant la recherche proposée (4 pages A4)

Certifié sincère et véritable.

Date

Signature

Bibliothèque nationale de France

Champagne Louis Roederer

Bourse de recherche sur la photographie 2011-2012

Date limite de dépôt de dossier de candidature :
le 30 mars 2011

Pour toutes informations complémentaires
et sujets proposés :
www.bnf.fr ou [appelchercheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelchercheurs@bnf.fr)

{ BnF

Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs 2011-2012
Bourse Louis Roederer sur la photographie
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

2011

Champagne Louis Roederer s'associe à la BnF pour promouvoir la recherche dans le domaine de la photographie

La Bibliothèque nationale de France, pour resserrer ses liens avec le monde de la recherche, lance chaque année un appel à chercheurs national. Ainsi est offert un accueil privilégié, assorti de divers avantages, à des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections et les moyens de les valoriser, en lien avec des thèses, masters recherche, etc. Depuis 2003, cet appel, lancé en décembre pour l'année universitaire suivante, aboutit à la sélection de huit chercheurs associés, dont deux bénéficient d'un soutien financier, avec le titre de chercheurs invités.

Champagne Louis Roederer s'investit par ailleurs depuis 2003 dans la création et le développement de la Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale de France en soutenant un programme international d'expositions, tout en contribuant à la découverte d'artistes aux talents moins connus du grand public. Afin d'étendre son action en faveur de la photographie, Champagne Louis Roederer souhaite financer un travail de recherche dans ce domaine en finançant l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros à un chercheur. L'appel est ouvert aux chercheurs français et étrangers, sans limite d'âge.

Proposer un sujet de recherche sur la photographie

Le sujet de recherche proposé doit impérativement concerner la photographie, sous ses différents aspects : histoire, techniques, supports, création, philosophie, sociologie, etc. et trouver un écho dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans les différents départements concernés par la photographie. Le candidat peut présenter un sujet à son initiative ou en choisir un dans les axes d'étude proposés par la Bibliothèque.

IMPORTANT : Chercheurs, proposez à la Bibliothèque nationale de France des recherches dans votre discipline, en lien avec ses collections peu connues ou peu exploitées sur la photographie et vos propres recherches. Vous bénéficierez d'un accueil privilégié et d'un accès facilité aux collections relatives à votre champ d'étude. Vos travaux pourront être utiles au monde de la recherche et valoriser des fonds importants.

Sélection des candidatures

La bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie est offerte aux chercheurs et spécialistes, français et étrangers, dans le domaine de la photographie, sans limite d'âge et de manière très large. Ainsi, le rattachement à un établissement d'enseignement supérieur et la recommandation d'un directeur de recherche ne sont pas obligatoires. Peuvent ainsi concourir, chercheurs, spécialistes, journalistes, théoriciens, bibliographes, auteurs, producteurs, ...

Le chercheur invité « Louis Roederer » est sélectionné parmi les candidats français et étrangers ayant répondu à l'appel lancé par la Bibliothèque nationale de France, pour la Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie 2011-2012.

Parmi les critères retenus, figurent :

- L'intérêt du sujet et la qualité du dossier présenté, ainsi que son lien évident avec la photographie et les collections de la BnF,
- Les travaux entrepris et/ou déjà réalisés et les publications du candidat, si elles existent,
- D'éventuelles recommandations de professeurs et spécialistes du domaine.

Le Président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution de la bourse annuelle de recherche sur la photographie après instruction des dossiers, réunion d'un jury spécifique et avis du Conseil scientifique.

Statut du chercheur invité « Louis Roederer »

(1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 10 000 euros. **Attention** : la bourse sera versée au cours de l'année 2012, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherches est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité peuvent être présentés au comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de co-édition.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité « Louis Roederer » à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le président de la Bibliothèque et le chercheur invité.
- L'attribution d'une bourse de recherche sur la photographie ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre de ce contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le boursier et la BnF : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc., en fonction du sujet.

L'évaluation des travaux du chercheur boursier a lieu à mi-parcours ; le compte rendu des travaux entrepris est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Faire acte de candidature

La bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie s'insère dans le programme de l'appel à chercheurs lancé annuellement par la Bibliothèque nationale de France. Elle témoigne également, grâce au soutien du mécène qui finance l'attribution d'une bourse annuelle de 10 000 euros, d'une volonté d'ouverture la plus large possible aux chercheurs et spécialistes dans le domaine de la photographie, hors d'un cadre strictement universitaire. Une attention particulière sera accordée aux projets de recherche touchant à la photographie moderne.

L'appel pour la bourse de recherche sur la photographie s'adresse aux chercheurs et spécialistes de la photographie, français ou étrangers, sans limite d'âge. Contact : appelacheurs (at) bnf (point) fr.

> Pour répondre à l'appel et demander une bourse de recherche, la candidature peut être transmise : par voie postale, ou par voie électronique

1. Candidature par courrier postal ³ (procédure recommandée)

- * Fiche de candidature complétée
- * Curriculum vitae du candidat
- Bibliographie éventuelle des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- Attestation éventuelle d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- * Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la bourse de recherche Louis Roederer et problématique (4 pages A4 maximum)
- * Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum).

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Bourse de recherche Louis Roederer
75706 Paris cedex 13

Date limite : 30 mars 2011 (cachet de la poste faisant foi)

2. Candidature par courrier électronique ⁴

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelacheurs (at) bnf (point) fr
Un accusé de réception, non automatisé, est adressé dans les trois jours.

Date limite : 30 mars 2011 (horodatage faisant foi)

Attention ! En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à renouveler leur envoi au format texte et à écrire à la boîte appelacheurs (at) bnf (point) fr

> **Examen et sélection des dossiers par un jury** composé des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections dans les départements concernés, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, le mécène ou son représentant, une personnalité du monde de la photographie, des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité « Louis Roederer » lors de l'examen des dossiers par le jury.

> Rappel du calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 30 mars 2011.

Jury : avril-mai 2011.

Décision et proclamation des résultats : juin 2011.

Courrier à tous les candidats donnant les résultats de la bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie.

Signature du contrat de chercheur invité « Louis Roederer » à la BnF : septembre 2011.

Début du contrat : 1^{er} octobre 2011.

³ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable.

⁴ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable. La BnF attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu pourront être rejetés par ses pare-feux.

Pistes de recherche dans les collections de photographies de la Bibliothèque nationale de France

La photographie est très bien représentée dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. Cette institution est ainsi l'un des lieux incontournables pour toute recherche sur ce support. Collections entrées par dépôt légal spontané des photographes dès l'apparition du nouveau médium, acquisitions courantes et rétrospectives, dons, elles comportent plusieurs millions de documents, sur tous les sujets et provenant de nombreux pays :

Œuvres d'artistes photographes, séries documentaires, fonds d'agences de presse, négatifs, plaques de verre, supports divers, livres et albums de photographies, portfolios, collections associées à des fonds de manuscrits ou d'archives, œuvres d'amateurs, etc.

Prioritairement conservée au département des Estampes et de la photographie, à la fois musée de l'image et centre de recherches iconographiques (plus de cinq millions de photographies), mais non exclusivement, la photographie est présente dans les collections de tous les départements de la Bibliothèque nationale de France : citons en particulier celles du département des Cartes et Plans, qui a reçu en dépôt les collections de la Société de Géographie, du département des Arts du spectacle, du département des Manuscrits, de la Bibliothèque-musée de l'Opéra ou encore de la Réserve des livres rares. La recherche sur la photographie peut porter sur des collections imprimées touchant au domaine photographique : livres illustrés par la photographie, presse photographique, publications scientifiques et techniques...



Dossier à adresser à
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs 2011-2012
Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie
Quai François Mauriac – 75706 Paris Cedex 13
courrier électronique : [appelacheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelacheurs@bnf.fr)

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche sur la photographie 2011-2012

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **mardi 30 mars 2011**.

*Nom

*Prénom

*Date et lieu de naissance *Nationalité.....

*Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

*Adresse personnelle

.....

Code postal et ville

*Téléphone Portable.....

*Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2011*)

Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie

*Sujet proposé

Directeur de recherche dans l'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Recommandations (*éventuellement*).....

Recherches universitaires ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Directeur de recherche.....

Pièces à fournir

*Curriculum vitæ et bibliographie personnelle

Lettre(s) de recommandation

*Document de problématique présentant la recherche proposée (4 pages A4)

Projet de valorisation envisagé (2 pages A4)

*Certifié sincère et véritable.

Date

Signature

Bibliothèque nationale de France
L'Oréal Fondation d'entreprise

**Bourse de recherche sur l'art de l'être
et du paraître 2011-2012**

Date limite de dépôt de dossier de candidature :
le 30 mars 2011

Pour toutes informations complémentaires
et sujets proposés :
www.bnf.fr ou [appelchercheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelchercheurs@bnf.fr)

{ BnF

Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Bourse L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

L'ORÉAL
FONDATION
D'ENTREPRISE

2011

La Fondation d'entreprise L'Oréal s'associe à la BnF pour encourager la recherche en sciences humaines

La Bibliothèque nationale de France, pour resserrer ses liens avec le monde de la recherche, lance chaque année un appel à chercheurs national. Ainsi est offert un accueil privilégié, assorti de divers avantages, à des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections et les moyens de les valoriser, en lien avec des thèses, masters recherche, etc. Depuis 2003, cet appel, lancé en décembre pour l'année universitaire suivante, aboutit à la sélection de huit chercheurs associés, dont deux bénéficient d'un soutien financier, avec le titre de chercheurs invités.

La Fondation d'entreprise L'Oréal a été créée en octobre 2007, avec trois missions : encourager l'éducation, promouvoir l'excellence scientifique et aider les personnes fragilisées

Promouvoir la science, c'est avant tout consacrer l'excellence et encourager les talents. La Fondation L'Oréal se donne comme mission phare d'amplifier le programme « Pour les Femmes et la Science », créé il y a dix ans en partenariat avec l'Unesco et qui vise à promouvoir les femmes dans les domaines scientifiques. La Fondation L'Oréal entend également soutenir des projets et s'engage à promouvoir la recherche en sciences humaines dans le domaine de la beauté. Le programme « Sens de la beauté », dans lequel s'intègre la bourse de recherche sur l'art d'être et de paraître vise plus précisément à mettre en lumière les apports liés aux modifications de l'apparence et à donner une lecture pluridisciplinaire de la beauté (sociologique, historique, esthétique, artistique...).

Le partenariat de la Fondation d'entreprise L'Oréal avec la BnF permet d'étendre son action en faveur de la recherche individuelle, en lien avec des collections patrimoniales éminentes, dont l'exploitation et la valorisation bénéficieront à l'ensemble de la communauté scientifique. Ce soutien permet de financer l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros à un chercheur travaillant dans le domaine de l'art d'être et de paraître. L'appel à projets de recherche est ouvert aux chercheurs français et étrangers, sans limite d'âge.

Proposer un sujet de recherche pour la bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître

Le projet du chercheur doit obligatoirement s'appuyer sur les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans le ou les différents départements concernés par son sujet de recherche.

Les études s'inscriront dans le programme de recherche en sciences humaines soutenu par la Fondation d'entreprise L'Oréal, intitulé le « Sens de la beauté », destiné à constituer un corpus de connaissances en sciences sociales sur la beauté et/ou l'apparence. Les candidatures peuvent ainsi concerner l'art d'être et de paraître sous des angles esthétiques, historiques, sociologiques, économiques, religieux, etc. Elles seront développées selon les thèmes suivants :

- **le corps décoré** (les ornements de la peau, du visage, des cheveux, l'image de la beauté, le maquillage, à la ville et à la scène, le corps peint, ...), de l'Antiquité à nos jours et dans les différentes civilisations et cultures pour lesquels des documents sont conservés dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ;
- **le corps construit**, que ce soit dans la vie sociale (la fabrique du corps, la fête, le sport, la gymnastique, la santé, l'hygiène), dans certaines circonstances (le mariage, la grossesse...), dans des représentations à caractère symbolique (les postures, les modèles et canons esthétiques, le corps dans les jeux, le graphisme, la publicité, l'héraldique, les emblèmes, devises, allégories, les religions, le cinéma, la bande dessinée...), voire dans le monde virtuel. Les sujets proposés enrichiront la connaissance des fonds de la Bibliothèque nationale de France, proposeront de nouveaux outils, et s'appuieront obligatoirement sur un projet de valorisation.

La Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal est lancée conjointement à l'Appel national à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France. Le candidat proposera un sujet à son initiative, entrant dans les axes d'étude ouverts dans le présent dossier d'appel à projets.

Sélection des candidatures

La bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître est offerte aux chercheurs et spécialistes dans les différentes disciplines touchant à ce thème, représentées dans les collections de la Bibliothèque, sans limite d'âge. Elle s'adresse aux chercheurs français et étrangers.

L'appel est lancé de manière très large. Ainsi, le rattachement à un établissement d'enseignement supérieur et la recommandation d'un directeur de recherche ne sont pas obligatoires. Peuvent ainsi concourir, chercheurs, spécialistes, journalistes, artistes, théoriciens, bibliographes, auteurs, producteurs, ...

Le chercheur invité « Fondation L'Oréal » est sélectionné parmi les candidats français et étrangers ayant répondu à la date limite du 30 mars 2011 à l'appel lancé sur le site de la Bibliothèque et diffusé par voie électronique (listes de diffusion, universités, écoles supérieures, instituts).

Parmi les critères retenus, figurent :

- L'intérêt du sujet et la qualité du dossier présenté,
- Les travaux entrepris et/ou déjà réalisés et les publications du candidat, si elles existent,

- D'éventuelles recommandations de professeurs et spécialistes du domaine.

Le président de la Bibliothèque nationale de France décide de l'attribution de la bourse annuelle de recherche sur l'art de l'être et du paraître après instruction des dossiers, réunion d'un jury spécifique et avis de son Conseil scientifique.

Statut proposé aux candidats

Le chercheur invité « Fondation L'Oréal » (1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 10 000 euros. Attention, la bourse sera versée au cours de l'année 2012, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherche est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité « Fondation L'Oréal » peuvent être présentés au Comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de co-édition.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité « Fondation L'Oréal » à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le Président de la Bibliothèque et le chercheur.
- L'attribution d'une bourse de recherche BnF – Fondation d'entreprise L'Oréal ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre du contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le boursier et la commission spécifique décidant de l'attribution de la bourse annuelle : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc., en fonction du sujet.

L'évaluation des travaux du chercheur invité « Fondation L'Oréal » a lieu à mi-parcours ; le résultat des travaux est communiqué au Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Faire acte de candidature

La bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître s'insère dans le programme de l'appel à chercheurs lancé par la Bibliothèque nationale de France. Elle marque également, grâce au soutien du mécène qui finance l'attribution d'une bourse annuelle de 10 000 euros, une volonté d'ouverture la plus large possible aux chercheurs et spécialistes travaillant sur les collections patrimoniales, hors d'un cadre strictement universitaire. Une attention particulière sera accordée aux projets de recherche innovants.

L'appel pour la bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal s'adresse aux chercheurs et spécialistes, français ou étrangers, sans limite d'âge. Contact : appelchercheurs (at) bnf (point) fr.

> Pour répondre à l'appel et demander une bourse de recherche, la candidature peut être transmise : par voie postale, ou par voie électronique

1. Candidature par courrier postal ⁵ (procédure recommandée)

- * Fiche de candidature complétée
- * Curriculum vitae du candidat
- Bibliographie éventuelle des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- Attestation éventuelle d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- * Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal et problématique (4 pages A4 maximum)
- * Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum).

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal
75706 Paris cedex 13

Date limite : 30 mars 2011 (cachet de la poste faisant foi)

⁵ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable.

2. Candidature par courrier électronique ⁶

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelachercheurs (at) bnf (point) fr
Un accusé de réception, non automatisé, est adressé dans les trois jours.

Date limite : 30 mars 2011 (horodatage faisant foi)

Attention ! En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à renouveler leur envoi au format texte et à écrire à la boîte appelachercheurs (at) bnf (point) fr

> **Examen et sélection des dossiers par un jury** composé des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections dans les départements concernés, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, le mécène ou son représentant, une personnalité du monde de la recherche académique ou une personnalité du monde de la culture, des experts éventuels en fonction des sujets proposés.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité « Fondation L'Oréal » lors de l'examen des dossiers par le jury.

> Rappel du calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 30 mars 2011.

Jury : avril-mai 2011.

Décision et proclamation des résultats : juin 2011.

Courrier à tous les candidats donnant les résultats de la bourse de recherche Fondation L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître.

Signature du contrat de chercheur invité « Fondation L'Oréal » à la BnF : septembre 2011.

Début du contrat : 1^{er} octobre 2011.

Pistes de recherche à la Bibliothèque nationale de France

Les collections de la Bibliothèque nationale de France, très encyclopédiques et variées (fonds manuscrits, imprimés, audiovisuels, graphiques, musicaux, objets, etc.) offrent de nombreux sujets d'investigation aux chercheurs et spécialistes. Certains fonds, récemment entrés à la Bibliothèque, sont encore inédits ou insuffisamment explorés, et seront valorisés par des inventaires, publications, expositions...

Parmi les domaines pouvant être explorés pour un projet de recherche BnF – Fondation d'entreprise L'Oréal, on peut citer les collections relatives au thème de l'art d'être et de paraître, principalement dans les départements : Audiovisuel, Estampes et photographie, Littérature et art, Manuscrits, Monnaies, médailles et antiques, Réserve des livres rares, bibliothèque de l'Arsenal.

Le chercheur pourra s'intéresser à des fonds variés conservés à la BnF : manuscrits enluminés, reliures précieuses, estampes, cartes postales, imagerie, photographies, affiches, dessins, médailles, documents sonores, audiovisuels et multimédias, mais aussi aux publications imprimées : textes, catalogues publicitaires, revues de mode et presse féminine en général, ainsi qu'aux fonds audiovisuels...

Des collections spécifiques peuvent également être l'objet d'études approfondies, comme la collection Smith-Lesouëf (plusieurs départements), la collection Laruelle (département des Estampes et de la photographie), le fonds des Recueils, principalement pour les catalogues de marques, les publicités (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme)...

IMPORTANT : Chercheurs, proposez à la Bibliothèque nationale de France des recherches dans votre discipline, en lien avec ses collections peu connues ou peu exploitées sur l'art d'être et de paraître et vos propres recherches.

Vous bénéficierez d'un accueil privilégié et d'un accès facilité aux collections relatives à votre champ d'étude. Vos travaux pourront être utiles au monde de la recherche et valoriser des fonds importants.

L'appel à projets lancé pour la Bourse de recherche sur l'art d'être et de paraître est ouvert à tout sujet de recherche proposé à l'initiative du chercheur et en lien avec la BnF, à condition : qu'il soit en lien avec les collections de la BnF et les moyens de les valoriser, sans exclure l'étude de collections publiques ou privées complémentaires ; qu'il s'insère dans l'un des deux axes proposés : *le corps décoré / le corps construit* ; qu'il corresponde à un projet réel de valorisation, et qu'il s'appuie sur un argumentaire précis.

⁶ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable. La BnF attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu pourront être rejetés par ses pare-feux.

Dossier à adresser à
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs 2011-2012
Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal
Quai François Mauriac 75706 Paris Cedex 13
courrier électronique : appelchercheurs (at) bnf (point) fr

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître 2011-2012

Veillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **mercredi 30 mars 2011** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

Adresse personnelle

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2011*)

Bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître

Sujet proposé

Directeur de recherche (*éventuellement*).....

Recommandations (*éventuellement*).....

Recherches universitaires ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Directeur de recherche.....

Pièces à fournir impérativement

Curriculum vitæ
Bibliographie personnelle
Lettre(s) éventuelle(s) de recommandation
Document de problématique sur la recherche proposée
Projet de valorisation envisagé

Certifié sincère et véritable.
Date

Signature

Bourse de recherche Prix de la BnF 2011-2012

Date limite de dépôt de dossier de candidature :
le 30 mars 2011

Pour toutes informations complémentaires
et sujets proposés :
www.bnf.fr ou [appelchercheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelchercheurs@bnf.fr)

{ BnF

Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Bourse de recherche Prix de la BnF
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

2011

La Bourse de recherche « Prix de la BnF »

NOUVEAU

Le Prix de la BnF, doté d'un montant de 10 000 euros par Monsieur Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la Bibliothèque nationale de France, a été décerné le 7 juin 2010, pour sa deuxième édition, à Pierre Guyotat. Récemment créé, ce prix consacre un auteur vivant de langue française, ayant publié dans les trois années précédentes, pour l'ensemble de son œuvre.

Le Prix de la BnF est assorti d'une **bourse encourageant des travaux de recherche universitaire** (master ou doctorat) sur l'œuvre de l'écrivain lauréat du prix. Cette bourse, **d'un montant de 8 000 euros**, est dotée par Madame Nahed Ojje.

La Bourse de recherche « Prix de la BnF » est lancée dans le cadre de l'Appel national à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France. Le candidat proposera un sujet qui portera sur l'œuvre du lauréat du Prix de la BnF 2010.

Pierre Guyotat, lauréat du Prix de la BnF 2010

Écrivain et dramaturge français, Pierre Guyotat est né le 9 janvier 1940 à Bourg-Argental (Loire).

Le fonds Pierre Guyotat de la Bibliothèque nationale de France est conservé au département des Manuscrits et au département de l'Audiovisuel (enregistrements). Les manuscrits, la correspondance, les carnets, documents, photographies et enregistrements sont consultables sur autorisation. Les articles de presse sur l'auteur et son œuvre, depuis 1964, sont en consultation libre et sur rendez-vous.

Sélection des candidatures

Le chercheur invité « Prix de la BnF » sera retenu parmi les candidats français et étrangers – de niveau master recherche ou doctorat – ayant répondu à la date limite du 30 mars 2011 à l'appel lancé sur le site de la Bibliothèque et diffusé par voie électronique (listes de diffusion, universités, écoles supérieures, instituts).

Les dossiers seront examinés par le jury selon trois critères majeurs :

- L'intérêt du sujet,
- La qualité du dossier présenté,
- Les travaux en cours ou déjà publiés par le candidat.

D'éventuelles recommandations de professeurs et spécialistes du domaine pourront compléter les dossiers du candidat.

Le président de la Bibliothèque nationale de France décidera de l'attribution de la bourse après avis du jury.

Statut proposé aux candidats

Le chercheur invité « Prix de la BnF » (1 an, non renouvelable)

- Il peut résider en France ou à l'étranger.
- Il perçoit une bourse d'un montant de 8 000 euros. **Attention**, la bourse sera versée au cours de l'année 2012, en deux fois.
- Il bénéficie d'un tuteur d'accueil et d'accompagnement à la Bibliothèque nationale de France, de la gratuité des titres d'accès, d'un crédit pour des travaux de photocopie, d'un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux, d'une messagerie électronique.
- Le sujet de recherche est défini en accord avec le jury décidant de l'attribution de la bourse.
- Les résultats des travaux du chercheur invité « Prix de la BnF » peuvent être présentés au Comité éditorial et à la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* pour publication ou bénéficier d'un soutien de co-édition.
- Le bénéfice du statut de chercheur invité « Prix de la BnF » à la Bibliothèque nationale de France est formalisé par un contrat cosigné par le Président de la Bibliothèque et le chercheur.
- L'attribution d'une bourse de recherche « Prix de la BnF » ne peut avoir lieu qu'une seule fois dans le cadre du contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats. Elle fera l'objet de deux versements, dont le second pourra être lié à la réalisation du projet de recherche.

La forme que devra prendre la valorisation de la recherche entreprise sera définie d'un commun accord entre le chercheur invité et le département d'accueil : inventaire informatisé, article, publication, guide, projet d'exposition, réalisation audiovisuelle, etc.

L'évaluation des travaux du chercheur invité « Prix de la BnF » a lieu à mi-parcours et en fin de contrat ; le résultat des travaux est communiqué au conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Faire acte de candidature

La bourse de recherche associée au Prix de la BnF s'insère dans le programme de l'appel à chercheurs lancé par la Bibliothèque nationale de France. Le mécène finance l'attribution d'une bourse annuelle de 8 000 euros.

Contact : appelchercheurs (at) bnf (point) fr.

> Pour répondre à l'appel et demander une bourse de recherche, la candidature peut être transmise : par voie postale, ou par voie électronique

1. Candidature par courrier postal ⁷ (procédure recommandée)

- * Fiche de candidature complétée
- * Curriculum vitae du candidat
- Bibliographie des travaux du candidat (2 pages A4 maximum)
- Attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et directeur de recherche
- Lettres de recommandation ou lettres de soutien pour le projet proposé
- * Présentation du sujet de recherche proposé en réponse à l'appel à projets pour la bourse de recherche « Prix de la BnF » et problématique (4 pages A4 maximum)
- * Projet de valorisation envisagé à l'issue de la recherche (2 pages A4 maximum).

Attention : Le dossier de candidature doit être présenté imprimé au recto seulement, sans agrafe, sans reliure mobile, ni classeur à pochettes transparentes.

Adresser ce dossier par voie postale :
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs
Bourse de recherche « Prix de la BnF »
75706 Paris cedex 13

Date limite : 30 mars 2011 (cachet de la poste faisant foi)

2. Candidature par courrier électronique ⁸

Attention : Le message accompagnant le dossier de candidature électronique doit comporter un récapitulatif des documents et fichiers joints. Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

Adresser ce dossier par voie électronique :
appelchercheurs (at) bnf (point) fr
Un accusé de réception, non automatisé, est adressé dans les trois jours.

Date limite : 30 mars 2011 (horodatage faisant foi)

Attention ! En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à renouveler leur envoi au format texte et à écrire à la boîte appelchercheurs (at) bnf (point) fr

> **Examen et sélection des dossiers par un jury** composé des membres suivants : le président du conseil scientifique de la BnF et/ou une personnalité qualifiée du conseil scientifique, le directeur général, le délégué à la stratégie et à la recherche, le directeur des collections accompagné d'un conservateur chargé de collections de littérature française, le délégué au mécénat, le délégué à la diffusion culturelle, ou leurs représentants, une personnalité du monde de la recherche académique ou une personnalité du monde de la culture, et Madame Nahed Ojje, mécène de la bourse.

Par ailleurs, il est tenu compte de l'avis du directeur de département susceptible d'accueillir le chercheur invité « Prix de la BnF » lors de l'examen des dossiers par le jury.

> Rappel du calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 30 mars 2011.

Jury : avril-mai 2011.

Décision et proclamation des résultats : juin 2011.

Courrier à tous les candidats donnant les résultats de la bourse de recherche « Prix de la BnF ».

Signature du contrat de chercheur invité à la BnF : septembre 2011.

Début du contrat : 1^{er} octobre 2011.

⁷ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable.

⁸ Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être impérativement joints au dossier. Une adresse électronique valide de janvier à décembre 2011 est indispensable. La BnF attire l'attention des candidats sur le fait que les fichiers trop volumineux ou d'un format non autorisé ou non reconnu pourront être rejetés par ses pare-feux.

Dossier à adresser à
Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France
Appel à chercheurs 2011-2012
Bourse de recherche « Prix de la BnF »
Quai François Mauriac 75706 Paris Cedex 13
courrier électronique : [appelchercheurs \(at \) bnf \(point \) fr](mailto:appelchercheurs@bnf.fr)

Fiche de candidature pour la Bourse de recherche « Prix de la BnF » 2011-2012

Veuillez consulter les conditions requises pour participer à cet appel avant d'envoyer un dossier de candidature. La date limite d'envoi des dossiers est le **mercredi 30 mars 2011** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas examinés.

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*préciser*)

Adresse personnelle

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse électronique (*valide de janvier à décembre 2011*)

Bourse de recherche « Prix de la BnF »

Sujet proposé

Directeur de recherche (*éventuellement*).....

Recommandations (*éventuellement*).....

Recherches académiques ou personnelles en cours

Sujet de recherche

Établissement d'enseignement supérieur (*éventuellement*).....

Directeur de recherche.....

Pièces à fournir impérativement

Curriculum vitæ
Bibliographie personnelle
Lettre(s) éventuelle(s) de recommandation
Document de problématique présentant la recherche proposée
Projet de valorisation envisagé

Certifié sincère et véritable.

Date

Signature